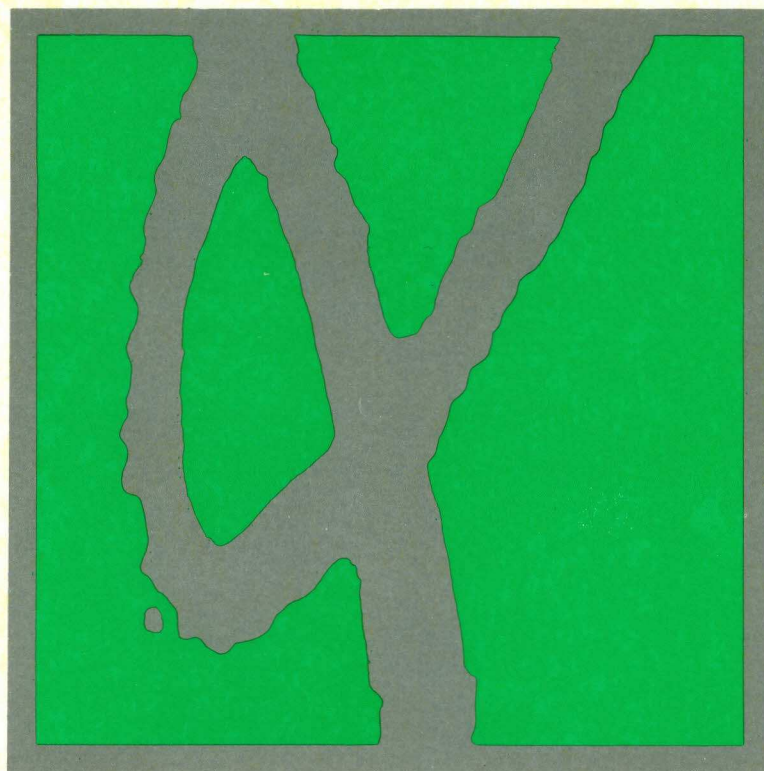


q Rint  
Réseau  
international  
de néologie  
et de terminologie

4

Afrique  
Canada  
Communauté  
française de  
Belgique  
France  
Haïti  
Maroc  
Québec  
Suisse  
Tunisie



Revue semestrielle  
coéditée par l'Agence de  
coopération culturelle et  
technique et la  
Communauté française de  
Belgique.

N° 4 - Décembre 1990.

# Terminologies nouvelles

## Table des matières

### Le Rint

Vers une bibliographie permanente  
de la néologie,  
*par Louis-Jean Rousseau.*  
Page 3

Le module africain,  
*par Louis-Jean Rousseau.*  
Page 5

### Afrique

Des outils logiciels pour le linguiste:  
les logiciels de la Sil et l'interface  
*Diki,*  
*par Marcel Diki-Kidiri.*  
Page 6

La terminologie des langues africaines  
aujourd'hui,  
*par Nazam Halaoui.*  
Page 12

### Canada

Bilan analytique des publications  
canadiennes sous l'égide du Rint,  
*par Diane Michaud.*  
Page 25

### France

Le paysage terminologique français  
en 1990,  
*par John Humbley.*  
Page 26

### Maroc

L'Institut d'études et de recherches  
pour l'arabisation,  
*par Ahmed Lakhdar-Ghazal*  
Page 28

### Suisse

Le travail terminologique vu par la  
Conférence des services de traduction  
des États d'Europe occidentale,  
*par Werner Hauck.*  
Page 36

### Tunisie

Les activités terminologiques à  
l'Innorpi,  
*par Zoubaier Marrakchi.*  
Page 39

### En bref

Publications.  
Page 42

Congrès, colloques, séminaires.  
Page 43

# Sommaire



## Vers une bibliographie permanente de la néologie

**L**e propre des langues vivantes est d'être en continuel changement et la manifestation la plus notable, la plus évidente de cette évolution est sans conteste le renouvellement permanent du lexique. La langue et plus encore, les langues de spécialité s'enrichissent sans cesse de néologismes, de forme ou de sens.

La néologie constitue donc un champ de recherche sans cesse renouvelé et retient l'attention de nombreux chercheurs. L'abondance de la documentation publiée annuellement témoigne de la productivité du domaine, qu'il s'agisse de l'analyse des modes de création lexicale ou de l'étude du phénomène de société que constitue la néologie.

Cette richesse documentaire est à la fois salutaire et désespérante pour les terminologues, qui ne peuvent tout lire et qui éprouvent parfois une grande difficulté à s'y retrouver parmi le foisonnement de textes.

Dès la première année de sa création, le Rint, fidèle aux objectifs qu'il s'est fixés en matière de diffusion de l'information sur la néologie et l'aménagement de la terminologie, a suscité l'élaboration d'un premier répertoire bibliographique intitulé: *Bibliographie de la néologie: 300 apports nouveaux (1980-1987)* (1). L'intérêt soulevé par

ce premier recueil a conduit le Rint à publier un second recueil, présentement sous presse, et qui inventorie plus de 600 titres, parus entre 1980 et 1989.

S'étalant sur toute une décennie, ces chiffres pourront sembler modestes, mais il n'en est rien. Les deux répertoires cités ne visaient pas l'exhaustivité: les auteurs ont plutôt effectué un choix en fonction de critères de niveau, de diversité et de représentativité des textes. Le caractère sélectif de ces répertoires bibliographiques permet de présenter aux lecteurs l'essentiel de ce qui est paru dans le domaine depuis dix ans.

Les deux premiers répertoires étaient signalétiques: chaque rubrique était constituée de l'indication des auteurs, des titres, des références bibliographiques et de la mention de descripteurs permettant de circonscrire le sujet.

Cependant, de nombreux besoins se manifestent chez les usagers de ces bibliographies. D'une part, l'abondance de la documentation rend de plus en plus nécessaire l'ajout aux rubriques bibliographiques d'éléments indispensables au choix documentaire qu'effectuent les lecteurs. Il devient donc tout indiqué d'opter pour une bibliographie analytique. L'ajout d'un résumé à la rubrique bibliographique permet au lecteur d'éliminer d'emblée les références étrangères à l'objet de sa recherche, ce qui lui évite la lecture inutile de nombreux articles, sans

(1) Turcotte, Roselyne, 1988: *Bibliographie de la néologie: 300 apports nouveaux (1980-1987)*, Montréal, Office de la langue française, Gouvernement du Québec (Études, recherches et documentation).

# Le Rint

parler des démarches parfois laborieuses pour se procurer, en pure perte, telle ou telle publication.

D'autre part, l'élargissement du Rint à un plus grand nombre de pays rend de plus en plus difficile la production centralisée d'une bibliographie, surtout si l'on souhaite en systématiser l'élaboration et en renforcer le caractère international. Il est essentiel que la bibliographie de la néologie reflète les travaux qui sont menés dans l'ensemble des pays représentés au sein du Réseau.

Lors de leur cinquième réunion, tenue à Berne en juin 1990, les membres du Comité d'orientation du Rint ont donc entériné la production d'une bibliographie analytique « permanente » de la néologie dont la réalisation sera décentralisée et qui sera publiée régulièrement dans *Terminologies nouvelles*. Les textes visés par la bibliographie sont soit des ouvrages de recherche fondamentale ou appliquée, soit des publications qui ont pour vocation l'information linguistique ou terminologique en général. On s'intéressera à la néologie du point de vue de la linguistique, de la terminologie et de la sociolinguistique. Compte tenu des objectifs fondamentaux du Rint, les langues visées seront le français et les langues nationales des pays ou États membres du Rint.

Dans cette perspective, chacun des modules du Rint fera le dépouillement de la documentation pertinente publiée dans le territoire

correspondant et procédera à la rédaction des fiches analytiques selon un modèle de présentation unique. Les rubriques, d'abord publiées dans *Terminologies nouvelles*, pourront ensuite être rassemblées dans un répertoire publié périodiquement.

Après un temps de rodage, la constitution d'une base de données devra être envisagée sérieusement. Les avantages d'une bibliographie informatisée sont bien connus: mise à jour facile, interrogation multiple, publication de répertoires simplifiée.

Cependant, l'élaboration décentralisée d'une telle bibliographie n'est pas sans risques et il ne faut pas occulter les difficultés prévisibles. Comment assurer l'homogénéité du choix des publications à dépouiller, comment uniformiser la rédaction des résumés? Comment gérer l'utilisation et le développement d'un répertoire de descripteurs? Voilà autant de questions sur lesquelles les rédacteurs devront s'entendre.

*Louis-Jean Rousseau,  
Secrétaire général du Rint,  
Office de la langue française,  
Québec.*



## Les modules africain et tunisien

**L**ors de sa quatrième réunion, le comité d'orientation du Rint a accueilli favorablement la demande d'un groupe de pays africains de former au sein du Réseau un module collectif, compte tenu de la parenté de leurs intérêts et de leurs besoins. Ce nouveau module, dont la coordination a été confiée à M. Marcel Diki-Kidiri, est formé des organismes suivants :

- Centre national de linguistique appliquée (Cenala), Cotonou, Bénin.
- Centre de linguistique théorique et appliquée (Celta), Kinshasa, Zaïre.
- Direction de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée (DNAFLA), Bamako, Mali.
- Centre de recherches et d'études anthropologiques de l'Institut des sciences humaines (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique), Yaoundé, Cameroun.
- Institut de recherche linguistique appliquée (Irla), Conakry, Guinée.
- Institut national de documentation de recherche et d'animation pédagogiques (Indrap), Niamey, Niger.
- Institut de linguistique appliquée (Ila), Bangui, République centrafricaine.

Comme les statuts du Rint ne prévoyaient pas l'existence d'un module collectif, ceux-ci ont dû être

modifiés pour tenir compte de la nouvelle réalité. Ainsi le second alinéa de l'article 3 des statuts se lit désormais comme suit :

«Peuvent demander à adhérer au Rint en qualité de membres de droit, à titre individuel ou à titre collectif, des organismes à vocation entièrement ou partiellement terminologique, qui sont mandatés à titre exclusif par un État ou un gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Ils adressent à cet effet une demande officielle au Secrétariat général qui l'examine et communique son préavis au Comité d'orientation. Celui-ci statue sur l'admission.»

Cette modification des statuts donnera plus de souplesse au Rint qui peut ainsi s'adapter aux besoins de ses adhérents.

En outre, lors de la sixième réunion de son Comité d'orientation, qui s'est tenue à Montréal les 26 et 27 novembre derniers, le Rint a accepté la demande d'adhésion du module tunisien, représenté par l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle (Innorpi). L'article de M. Zouhaier Marrakchi, publié dans ce numéro, développe les missions et les activités terminologiques de cet organisme.

*Louis-Jean Rousseau,  
Secrétaire général du Rint.*

## Des outils logiciels pour le linguiste: les logiciels de la Sil et l'interface *Diki*

Le prochain numéro de *Terminologies nouvelles* (n° 5, juin 1991) sera consacré au thème *Terminologie et informatique*. En introduction à ce vaste sujet, M. Marcel Diki-Kidiri, responsable du module africain, nous décrit dans cet article l'interface qu'il a mise au point pour faciliter le dialogue entre le chercheur et les logiciels créés par la Société internationale de linguistique.

**L**e linguiste qui va sur le terrain enregistrer du langage parlé pour constituer un corpus aussi vaste et varié que possible se propose de décrire de façon exhaustive et systématique la langue sur laquelle il se penche. Si vous êtes ce linguiste, vous aurez appris, sans doute à vos dépens, que la quasi-totalité des logiciels courants (traitement de texte, base de données, etc.) ne répondent pas à la majorité de vos besoins. Rien de plus normal puisqu'ils n'ont jamais été conçus pour votre travail.

C'est pourquoi les logiciels créés par la Société internationale de linguistique (Sil) sont remarquables et méritent d'être connus. Je commencerai donc par les présenter brièvement avant d'en arriver à l'interface *Diki* (*Desk Interactive Key Interface*) qui en facilite l'utilisation.

### 1. Les logiciels de la société internationale de linguistique

#### 1.1. Présentation

Ils ont été conçus comme plusieurs ensembles de programmes, petits et puissants, totalement compatibles les uns avec les autres et donc capables de se partager les

différentes phases d'un travail de recherche linguistique. La métaphore de la boîte à outils est tout à fait appropriée ici, car chaque utilisateur a le loisir de choisir exactement le programme dont il a besoin pour exécuter la tâche du moment, sans s'encombrer ni se préoccuper du reste de la boîte.

La Sil a, du reste, réparti ses logiciels en trois lots: le premier rassemble les outils de support à la traduction des textes (*DTS - Direct Translation Support*); le second renferme les outils d'analyse linguistique de textes (*TA - Text Analysis*); et le troisième offre un système pour l'annotation interlinéaire de textes (*IT - Interlinear Text*).

#### 1.2. *DTS* (*Direct Translation Support*)

L'interface *Diki* gère tous les programmes de ce lot dont les plus importants pour le linguiste sont:

- *Ed.exe*: l'éditeur de texte capable d'écrire de droite à gauche (arabe, hébreu etc.) comme de gauche à droite dans un même texte.
- *Ms.exe*: exécute les commandes de mise en page et d'enrichissement lors de l'impression des textes.
- *Cc.exe*: compilateur de tables de conversions systématiques, véritable langage de mise en forme très élaboré.
- *Pridef.exe*: permet de créer des pilotes d'imprimantes.

# Afrique



- *Design.exe*: dessine des caractères (spéciaux ou non).
- *Shapes.exe*: calibre les caractères en fonction des formats de sortie des périphériques.
- *Fontco.exe*: compile les jeux de caractère dessinés pour l'imprimante.
- *Keydef.exe*: permet de redéfinir jusqu'à 9 claviers personnels afin d'accéder aisément aux caractères spéciaux.
- *Keyswap.com*: charge en mémoire et active un des claviers personnalisés.
- *Egaload.com*: charge en mémoire un jeu de caractères personnels produit par *Shapes.exe* pour un écran EGA ou compatible.

### 1.3. TA (Text Analysis)

L'interface *Diki* gère tous les programmes de ce lot:

- *Ansq.exe*: permet de définir très précisément les paramètres nécessaires au travail des autres programmes du lot.
- *Wdl.exe*: établit des listes de mots ou segments avec diverses possibilités de données statistiques.
- *Ic.exe*: donne pour chaque mot ou segment défini par l'utilisateur, les contextes où il apparaît dans le texte.
- *Ws.exe*: assure une segmentation automatique des mots du texte selon les critères contenus dans le fichier de paramétrage défini par l'utilisateur.

(1) *WordPerfect*, *Word*, *Multilog* et *Superdoc* sont des marques déposées. *Multilog* est un puissant système de gestion de bases de données, avec générateur d'applications; *Superdoc* est un système de gestion de base de données bibliographiques, et *WordPerfect*, un traitement de texte.

- *Srt.exe*: trie, sélectionne et met en forme les enregistrements d'une liste lexicale structurée.
- *Dicr.exe*: aide à la réalisation d'un dictionnaire inverse.

### 1.4. IT (Interlinear Text)

Les programmes de ce lot sont plus étroitement interdépendants, c'est pourquoi on parle d'*IT* comme d'un progiciel plutôt que d'un ensemble ordinaire de programmes. L'utilisation de ce progiciel impose à l'utilisateur d'écrire sept fichiers techniques nécessaires au processus d'interlinéarisation du texte à traiter. C'est ici que l'interface *Diki* allège considérablement le travail en écrivant automatiquement tous ces fichiers. Tous les programmes de ce lot sont, bien sûr, accessibles par l'interface *Diki*. Voici les plus importants:

- *Mppg-gen.exe*: génère les connexions entre les lignes d'annotation et les unités annotées, et conserve ces liens dans un fichier lexical, qu'il crée s'il n'existe pas déjà.
- *Lex-edit.exe*: permet d'éditer un fichier lexical.
- *Itl-dir.exe*: permet de voir le taux de remplissage du fichier lexical des connexions.
- *Itl-bak.exe*: sauvegarde une copie du fichier lexical afin d'en permettre l'agrandissement.
- *Itprep.exe*: apprête un texte pour qu'il soit annoté.
- *Ita.exe*: permet d'effectuer localement des alignements entre les annotations et les mots annotés.
- *Itcheck.exe*: vérifie la cohérence des connexions enregistrées dans les différents fichiers techniques et celles effectivement établies dans le texte.
- *Itp.exe*: programme principal d'annotation de texte.
- *Lex-extr.exe*: extrait de la base lexicale un fichier lexique en format standard Sil.

- *Lex-add*: permet d'ajouter une liste de mots à une base lexicale déjà constituée.

### 1.5. Wordsurvey

C'est un logiciel de la Sil qui ne fait pas encore partie des lots présentés ci-dessus. Il permet de comparer jusqu'à 99 langues ou dialectes par groupe de six à la fois. Il effectue les calculs statistiques du comparatisme génétique. Le chercheur peut ainsi déterminer plus sûrement et plus rapidement des regroupements (typologiques et/ou génétiques) des dialectes ou des langues étudiées. Malheureusement ce logiciel n'est pas encore tout à fait harmonisé avec les autres, car les caractères spéciaux ne sont pas supportés. Il est prévu de combler cette lacune dans une prochaine version. L'interface *Diki* permet déjà d'utiliser au mieux ce programme dans sa version actuelle.

### 1.6. Autres programmes

La carte *Hercules plus* pour écran monochrome haute résolution est vendue avec le programme *Ramfont.com* qui doit être utilisé à la place d'*Egaload.com* pour charger les caractères spéciaux à l'écran, si vous disposez de ce matériel. Le programme *Ramfont.com* n'est pas de la Sil mais il peut charger en mémoire les polices de caractères créées avec les programmes Sil (*Design.exe* et *Shapes.exe*).

On peut souhaiter tirer parti des nombreuses fonctionnalités de certains logiciels du marché tels que *WordPerfect*, *Word*, *Multilog* ou *Superdoc* (1). Cela n'est pas toujours aisé. A moins qu'une interface appropriée n'ait résolu le problème, l'utilisateur désireux d'utiliser ces logiciels doit s'assurer lui-même des possibilités qu'ils offrent pour créer et/ou récupérer des fichiers au format Ascii ou Dos.



## 2. L'interface *Diki*

Cette fantastique flexibilité des logiciels de la Sil est d'un grand avantage, car elle permet de travailler avec la même «boîte à outils» sur des terrains linguistiques très différents aussi bien que de réaliser des tâches très différentes sur le même terrain. Ce précieux avantage exige en retour une bonne connaissance des programmes afin de savoir s'en servir au mieux. D'où un apprentissage austère et parfois franchement rébarbatif, intolérable à une époque où la convivialité des logiciels est de rigueur.

C'est pourquoi, l'interface *Diki* a été conçue et écrite par Marcel Diki-Kidiri, linguiste centrafricain, chercheur au CNRS (Lacito), dans le souci permanent de faciliter au maximum l'utilisation de tous ces programmes en automatisant toutes les tâches qui peuvent l'être, sans pour autant enlever à l'utilisateur la possibilité de décider et de choisir. Celui-ci est donc souvent sollicité pour valider les réponses ou les choix proposés par l'interface. Ce sera pour lui l'occasion de les corriger s'il le désire.

### 2.1. Présentation

L'interface *Diki* est livrée dans sa version 1.5 sur une disquette 5"1/4 ou 3"1/2 avec les fichiers suivants:

- *Dk.exe*: programme central de l'interface.

- *Dkinstal.exe*: programme d'installation et de désinstallation de l'interface.

- *Cer.exe*: changement éclair de répertoire.

Deux utilitaires du domaine public sont également livrés gratuitement en même temps que l'interface *Diki*. Ces programmes sont nécessaires pour assurer certains services de l'interface *Diki*.

- *Laquelle.com*: identifie la carte

vidéo installée sur votre ordinateur et fournit diverses informations techniques à son sujet.

- *Lis.com*: (*List.com* renommé) permet de visualiser tout fichier.

### 2.2. Installation - Désinstallation

Vous devez utiliser le programme *Dkinstal.exe* pour installer l'interface *Diki* sur votre ordinateur. Pour cela, placez la disquette originale dans votre lecteur de disquette (A ou B). Placez-vous ensuite dans le répertoire du disque dur où se trouvent vos programmes Sil.

Tapez alors «A:dkinstal» ou «B:dkinstal» suivi de la touche <ENTREE>, et laissez-vous guider par le programme. Une fois l'installation terminée, rangez soigneusement votre disquette originale dans un endroit sûr.

L'installation ne peut se faire qu'une seule fois à partir de la disquette originale.

Vous pouvez cependant désinstaller l'interface et le réinstaller à nouveau, soit sur une autre machine, soit sur la même machine, toujours avec *Dkinstal.exe*.

La désinstallation ne peut se faire que vers la disquette originale. Il faut donc conserver précieusement cette disquette qui vous sera utile pour cette opération. Pour désinstaller, on commence par procéder exactement comme pour l'installation. Puis on fait le bon choix parmi les options proposées par le programme.

Toute copie de l'interface *Diki* effectuée sans le programme d'installation et de désinstallation *Dkinstal.exe* ne fonctionnera pas. En outre, si l'un des cinq fichiers ci-dessus qui compose l'interface *Diki* venait à manquer, le programme *Dkinstal.exe* abandonnerait l'installation après avoir restauré sur la disquette originale les fichiers qu'il avait déjà copiés vers le support cible. Vous serez naturellement averti de

l'échec de l'installation.

L'interface doit être installée dans le même sous-répertoire que les logiciels de la Sil. Il y a, en effet, avantage à ce que certains fichiers de paramétrage ne soient recherchés que dans le sous-répertoire courant. Cependant, n'oubliez pas d'ajouter le sous-répertoire où sont placés vos logiciels Sil et l'interface *Diki*, dans la commande *Path* du fichier *Autoexec.bat*.

### 2.3. Utilisation

Il est vivement recommandé de travailler avec un disque dur. En effet, de nombreux fichiers sont créés en cours de travail, et l'accès à un disque dur est souvent beaucoup plus rapide que l'accès à une disquette. Par ailleurs, la nature même du travail linguistique exige de disposer en permanence d'un abondant fichier de données en plus des fichiers de programmes, des fichiers techniques, et des fichiers temporaires. Il est donc hors de question d'envisager de travailler avec des disquettes quand on entend se servir de l'interface *Diki*.

#### 2.3.1. Lancement de l'interface *Diki*

Supposons que le sous-répertoire où sont installés l'interface *Diki* et les programmes de Sil s'appelle *C:/sil*. Lorsqu'après la mise sous tension de votre ordinateur, le *Dos* vous affiche le message:

C:/>

tapez «cd sil» puis la touche <ENTREE> pour passer dans le sous-répertoire de la Sil. Le *Dos* affiche alors:

C:/SIL>

et vous tapez «dk», puis la touche <ENTREE>. Soit:

C:/SIL>dk <ENTREE>.

Si vous utilisez l'interface *Diki* pour la première fois ou si vous l'avez déjà utilisée avec des caractères spéciaux, celle-ci vous demandera de



confirmer si vous souhaitez utiliser des caractères spéciaux dans la présente session.

Si vous l'avez utilisée sans caractères spéciaux, celle-ci affiche aussitôt sa page d'accueil. Prenez soin de lire les messages qui sont affichés. Vers le bas de l'écran, une ligne de dialogue et une ligne d'aide en contexte vous apportent en permanence toute l'aide dont vous avez besoin dans votre maîtrise de l'interface *Diki*.

### 2.3.2. Adapter l'interface *Diki*

L'écran de travail de l'interface *Diki*, appelé *le bureau*, comporte une barre de menu principal en haut de l'écran, une double ligne d'information et de dialogue vers le bas de l'écran (21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> lignes) et au centre, la zone d'affichage des menus déroulants et des fenêtres d'aide.

Tant que vous êtes au niveau du bureau, la ligne de dialogue est en mode vidéo inverse, contrastant utilement avec la ligne d'aide en contexte qui apparaît en mode vidéo normal juste au-dessus avec une note explicative de l'item courant, en surbrillance, dans le menu déroulant. Dès que vous entrez dans l'exécution de l'un des choix d'un menu déroulant, la ligne d'aide disparaît, n'ayant plus de raison d'être, et la ligne de dialogue affiche ses messages en mode vidéo normal. Vous n'êtes plus au niveau du bureau, mais dans l'exécution d'une tâche.

Le menu principal du bureau comprend les choix suivants: *aide*, *options*, *fontes*, *fichiers*, *analyses*, *inter-texte*, *horloge*.

La barrette de choix est initialement sur *aide*. Amenez-la sur *options* en utilisant la flèche droite. La fenêtre *options* s'ouvre aussitôt, et la surbrillance de sélection se trouve sur *Projet*, le premier item de ce menu. Les autres items sont dénommés: *répertoire*, *voir formats*, *carte vidéo*, *imprimante*, *pilotes*, *traitement*, *éditeur*, *voir options*. Tous vous

permettent de configurer l'interface *Diki* et les logiciels de la Sil tant pour votre travail que pour votre matériel.

#### a) *Adaptation à votre travail*

Commentons d'abord les choix qui concernent l'adaptation à votre travail.

*Projet*. Ce terme désigne votre sujet de travail. Il est pratique d'indiquer comme projet le nom de la langue sur laquelle vous travaillez, codé sur huit caractères maximum, par exemple *kalaba*. Mais vous pouvez aussi élaborer un nom de projet plus complexe. Par exemple, si votre travail est essentiellement axé sur la réalisation d'une encyclopédie en langue *kalaba*, vous pourriez proposer *encyklb* comme projet. Le terme que vous proposez ici sera utilisé comme nom par défaut de presque tous les fichiers de données que vous aurez à créer ou à utiliser au cours de votre travail. Ces fichiers, au nombre d'une cinquantaine, seront automatiquement gérés pour vous par l'interface *Diki*.

*Répertoire*. Ce choix vous permet de changer de répertoire courant sans quitter l'interface. Validez et vous verrez apparaître sur la ligne de dialogue la question: «Nom du répertoire courant?»  
[C:/SIL]

Où que vous soyez dans le disque dur, si vous voulez vous rendre, par exemple, au sous-répertoire *contes* dont le chemin est *C:/jean/docum/textes/litt/oral/contes* il vous suffira de taper *contes* comme nom du répertoire courant pour que l'interface vous y place directement. En cas d'erreur vous ne quitterez pas le répertoire d'où vous vouliez partir. Le nom de ce sous-répertoire est d'ailleurs donné entre crochets carrés comme réponse par défaut. Si ce répertoire était bien celui où vous vouliez vous placer, il vous suffit alors de le valider en tapant la touche <ENTREE>.

*Editeur*. L'éditeur de texte par défaut est l'éditeur de la Sil, *Ed.exe*.

Mais si vous disposez d'un éditeur qui soit capable à la fois de charger, d'éditer et de sauvegarder un texte directement au format *Ascii* à partir d'une ligne de commande, tout en ayant une taille assez petite pour ne pas exiger la totalité de la mémoire vive pour travailler, alors vous pouvez donner son nom d'appel complet (avec l'extension) en remplacement de *Ed.exe* comme éditeur courant.

*Traitement*. Plusieurs sortes de traitement affectent des fichiers entiers: impression, sélection d'enregistrement, tris, formatage, copie, changements systématiques, listage de mots, etc. Ils peuvent être exécutés sur un seul fichier ou sur un lot de fichiers rangés dans une file d'attente. Si l'on doit par exemple imprimer un livre volumineux dont les 150 chapitres constituent autant de fichiers, le choix d'un traitement par lot (dans *options/traitement*) semble s'imposer pour ne pas avoir à relancer tout le processus d'impression après chaque fichier, soit 150 fois. Cependant, la plupart du temps, on travaille sur des fichiers uniques, c'est pourquoi l'option par défaut proposée initialement est un traitement par unité.

#### b) *Adaptation à votre matériel*

*Voir formats*. Ce choix lance le programme de calibrage *Shapes.exe* qui vous montre la liste des formats de sortie vers les écrans et les imprimantes que ce programme supporte. Cette liste varie avec les versions du programme *Shapes.exe*.

Le programme *Shapes.exe* attend que vous tapiez une des lettres représentant un format. Mais vous n'en ferez rien. Tapez plutôt <CTRL-C> pour revenir au bureau de l'interface *Diki*. Notez que les lettres de *A* à *F* inclus codifient des sorties imprimante tandis que de *G* à *O* ce sont des sorties écran. Ces formats serviront au calibrage des caractères spéciaux que l'utilisateur pourra créer à sa convenance. Par



exemple, des caractères arabes, russes, hébreux, phonétiques ou même des logos et des symboles à imaginer.

*Carte Vidéo.* Ce choix ouvre une seconde fenêtre présentant un menu déroulant qui contient une liste des cartes vidéo supportées par le programme *Shapes*. L'interface ne permet pas de simuler ces cartes sur un ordinateur qui n'en disposerait pas. Mais le choix de la carte vidéo présente dans votre ordinateur permet à l'interface de sélectionner le bon format de sortie et, le cas échéant, le bon chargeur de fontes. Si vous ignorez le type de la carte vidéo installée dans l'ordinateur sur lequel vous travaillez, le dernier item du sous-menu *carte vidéo* vous affichera à l'écran tous les renseignements sur cette carte. La carte vidéo par défaut est la carte *Hercules plus avec Ramfont* (HRF).

La validation de *carte vidéo* implique que vous désirez confirmer ou modifier l'option par défaut HRF proposée par l'interface *Diki*. Une fois cette opération faite, vous ne devriez plus revenir faire ce choix à moins d'y être obligé par une modification de votre matériel ou par une modification du fichier de configuration *Param.ini*.

Quand vous choisissez l'une des cartes HRF, ou EGA, l'interface *Diki* vous présente pour confirmation le chargeur de fonte adéquat (*Ramfont* ou *Egaload* respectivement) et le code du format de sortie écran associé à la carte (2).

(2) Cf. *Voir formats* plus haut.

*Imprimante.* En validant ce choix, vous ouvrez une fenêtre secondaire sur une liste des imprimantes supportées par *Shapes.exe*. Le choix d'un type d'imprimante dans ce sous-menu entraîne l'interface à vous proposer le code de sortie, puis le pilote d'imprimante correspondants pour confirmation.

*Pilotes.* Ce choix vous permet de choisir un fichier pilote d'écran (p.ex.: *Screen.prt*, *Ansi.prt* ou autre), de voir le fichier source d'un pilote d'écran ou d'imprimante (fichiers à extension *log*), de modifier ou de créer un fichier pilote d'écran ou d'imprimante.

*Voir options.* Ce choix affiche à l'écran l'ensemble des options courantes que vous venez de faire ou les valeurs par défaut que vous n'auriez pas modifiées. Cette configuration sera automatiquement sauvegardée dans le fichier *Param.ini* que l'interface crée ou met à jour à chaque fin de session, et charge à chaque début de session. Vous n'aurez donc pas besoin de parcourir la fenêtre *options* si vous ne modifiez pas votre projet ou votre matériel.

### 2.3.3. Les autres fenêtres de l'interface *Diki*.

#### a) *Création et utilisation de polices de caractères.*

Le troisième module du menu principal ouvre la fenêtre *fontes* qui présente trois items: *écran*, *imprimante*, *clavier*. C'est ce module qui vous permet de créer vos caractères quels qu'ils soient.

Les écrans et les imprimantes n'utilisent pas les mêmes matrices, ni la même technique pour reproduire un caractère. Il est donc nécessaire de créer distinctement les caractères destinés à l'écran et ceux destinés à l'imprimante. Après avoir dessiné le caractère (ou tous les jeux de caractères), il faut le(s) calibrer selon

le type de carte vidéo ou d'imprimante dont on dispose, le(s) charger et le(s) essayer. Si tout est parfait, il faut alors définir un clavier virtuel pour chaque alphabet spécial afin de pouvoir accéder de la façon la plus facile possible aux caractères particuliers que l'on aura créés. Sinon, il faut recommencer le cycle: dessiner, calibrer, compiler/charger, tester. Ce travail peut s'avérer très long si l'on est perfectionniste. Et cela vaut la peine de l'être, puisque le résultat est établi une fois pour toutes et sera constamment utilisé par la suite. L'interface *Diki* fournit ici un environnement de travail intégré qui facilite considérablement l'enchaînement des opérations.

Pour utiliser un jeu de caractères visibles à l'écran, choisissez *fontes/écran/charger*. Entrez le nom du fichier fonte que vous voulez utiliser si celui qui vous est proposé ne vous convient pas. Si votre fichier existe, l'interface le charge puis vous propose de charger le fichier de clavier correspondant.

Pour utiliser un fichier de clavier permettant d'accéder aux caractères spéciaux, choisissez *fontes/clavier/activer*. Entrez le nom du fichier clavier que vous voulez utiliser si celui qui vous est proposé ne vous convient pas. L'interface le chargera et retournera au *Dos*. Vous devez alors relancer l'interface *Diki*.

#### b) *Traitement et impression de texte.*

La fenêtre *fichiers* rassemble les fonctions de traitement de texte: édition, visualisation du contenu d'un fichier, imprimer (à l'écran, dans un fichier ou sur papier). Une fonction permet de réaliser des fichiers filtres (tables de changements systématiques) d'une très grande utilité dans de nombreuses applications, depuis la simple recherche et remplacement jusqu'à la réalisation de feuilles de style très élaborées. L'interface *Diki* facilite la maîtrise de toutes ces tâches.



c) *Analyse de texte et de base de données.*

La fenêtre *analyses* ouvre sur l'opération *paramétrage* par laquelle l'utilisateur définit les critères d'une recherche souhaitée. Par exemple, pour une liste de mots, faut-il inclure tous les mots d'un texte dans la liste ou seulement certains mots? Pour chaque mot, faut-il indiquer sa fréquence et toutes ses références dans le texte ou non? Si cette liste doit être triée, dans quel ordre et selon quel alphabet faut-il le faire? Il existe de multiples choix possibles selon l'opération que l'on désire faire: lister des mots; rechercher les contextes d'un phonème, d'un morphème, d'un mot ou d'une phrase; segmenter les mots du texte en morphèmes selon un jeu de filtres que l'utilisateur peut concevoir à sa guise; etc.

Un fichier filtre peut toujours servir à la réalisation rapide d'un autre fichier filtre, car il suffit de ne modifier que ce que l'on souhaite modifier. Le nouveau fichier ainsi obtenu n'écrase point l'ancien qui peut toujours servir à ce pour quoi il a été conçu. Cette propriété est très utile, car on peut ainsi constituer une famille de fichiers filtres pour un ensemble cohérent de tâches.

Pour une base de données, il est aisé de trier les enregistrements de la base par mots-clés multiples, de sélectionner certains enregistrements, d'en exclure d'autres, etc. La création de lexiques inverses, à partir d'un lexique bilingue existant, est prévue et le résultat trié sur l'alphabet de la langue cible devenue langue source. La mise en forme et l'impression d'une base de données peut se faire ici sans retourner à la fonction *fichiers/imprimer* de la fenêtre précédente. Toutefois, il ne s'agit ici que d'imprimer des documents de travail.

(3) Cf. note 1  
ci-dessus.

La validation de l'item *lexicostat* dans la fenêtre *analyses* lance le programme de lexico-statistique *Wordsurvey* présenté plus haut.

Les fichiers de données créés par les programmes de la Sil sont d'emblée au format *Ascii* étendu ou *Dos* et peuvent être récupérés par presque tous les grands logiciels standards. Pour les besoins des équipes de recherche africaines, nous avons testé avec succès l'échange de fichiers entre la Sil et *Multilog*, *Superdoc*, *Wordperfect* (3). Si la taille de la mémoire vive disponible le permet, il est possible d'exécuter ces programmes ainsi que tout autre programme de son choix, à partir de la fonction *analyses/exécuter prog.*, sans quitter l'interface *Diki*.

d) *Réalisation de textes interlinéarisés et annotés.*

La fenêtre *inter-texte* permet d'utiliser le progiciel *IT* de la Sil. La réalisation d'un texte interlinéarisé suppose la description de celui-ci dans un fichier modèle, puis la rédaction de fichiers contrôles que les différentes fonctions du progiciel utiliseront pendant l'exécution de leurs tâches, ensuite la saisie des annotations alignées ou libres, et finalement l'utilisation du texte interlinéarisé pour créer automatiquement une base de données lexicale. Toutes ces opérations imposent des phases complexes et fastidieuses dont vous n'aurez pas à souffrir, car l'interface *Diki* offre ici tout le soutien que l'on est en droit d'en attendre. Vous n'aurez plus qu'à répondre à quelques questions très simples, et l'interface écrira tous les fichiers techniques (fichier modèle, fichiers de contrôle, fichier lexical) pour vous. Vous restez maître de votre travail, car tous ces fichiers vous seront présentés pour validation ou correction avant utilisation.

2.3.4. La gestion des fichiers par l'interface *Diki*

Un nom de fichier sous *Dos* comporte une partie principale de huit caractères maximum et une extension de trois caractères maximum. Il est possible d'utiliser cette extension pour renseigner sur le type de fichier auquel on a affaire. Les logiciels de la Sil le font de façon occasionnelle et le choix même des extensions proposées par ces logiciels reste hétéroclite dans leur forme et dans leur motivation. Il s'ensuit que certaines extensions sont obligatoires dans les logiciels de la Sil tandis que d'autres sont conseillées mais non obligatoires et d'autres encore sont totalement laissées à l'imagination de l'utilisateur.

L'interface *Diki* conserve toutes les extensions obligatoires de la Sil (ex. *ITL*, *ITM*, *ITX*). Il conserve autant que possible les extensions conseillées (ex. *FNA*, *DLL*, *FNT*). Pour toutes les autres extensions, l'interface utilise des dénominations motivées, faciles à se remémorer parce que cohérentes. On trouvera dans le manuel de l'interface une présentation complète de la gestion des fichiers par l'interface *Diki*.

Il faut disposer de suffisamment de place en mémoire et sur disque pour pouvoir travailler correctement. C'est pourquoi un disque dur de 20 Mo et une mémoire vive de 640 Ko sont un minimum indispensable. L'interface *Diki* est distribuée par la société Anaco-développement, 19 rue Bargue, 75015 Paris (France), tél. (1) 42.73.33.32, fax 42.73.33.15.

Marcel Diki-Kidiri,  
Coordinateur du module africain,  
Centre national de la recherche  
scientifique (*Lacito*),  
Paris.



# La terminologie des langues africaines aujourd'hui

## Introduction

**B**ien que présentant certaines spécificités, la terminologie des langues africaines s'inscrit pleinement dans la terminologie. Elle en retient les lignes théoriques, elle en applique les principes méthodologiques, elle en adopte les pratiques fondamentales. Ceci étant, elle est une activité qui, dans le cas général, répond à des nécessités impliquées par le développement, celui-ci renvoyant ici à l'économique, au social, au culturel et, naturellement, au linguistique. Ce cadre lui impose une perspective dans laquelle elle est d'une part, une terminologie en raison de son activité d'élaboration théorique et méthodologique, et d'autre part, une terminographie en raison de son activité de confection de lexiques spécialisés.

Chronologiquement parlant, on peut distinguer trois périodes dans l'édification de la terminologie des langues africaines. La période des initiatives solitaires, individuelles ou étatiques, qui prend fin en 1976. Celle des réseaux régionaux, agrégés autour des projets *Promotion des langues manding et peul* et *Lexiques thématiques de l'Afrique centrale*, qui se termine en 1983. Enfin, la période actuelle, qui est celle du réseau continental constitué autour du projet *Lexiques spécialisés (Lexis)*, et qui voit le jour en 1983-1984.

Cette terminologie est brièvement décrite dans le texte des pages suivantes, qui appelle quelques remarques. En premier lieu, celui-ci

ne propose pas une histoire de la terminologie des langues africaines, mais seulement une présentation de celle-ci dans sa période actuelle. En second lieu, langues africaines, les langues qui sont ici concernées sont plus précisément des langues négro-africaines, langues des pays de l'espace francophone engagés dans le projet *Lexis*. Enfin, l'information ici consignée est seulement relative aux fondements sur lesquels prend appui la pratique de la recherche, aux travaux qui sont constitutifs de l'activité terminologique, et aux problèmes que connaît celle-ci dans son évolution.

## 1. Les fondements

La terminologie actuelle des langues africaines révèle à l'observation les deux principaux fondements que sont la problématique qui lui est spécifique et dans laquelle elle s'inscrit, et la méthode élaborée en adéquation avec celle-ci et selon laquelle elle œuvre.

### 1.1. La problématique

L'essence de l'entreprise qu'elle constitue au sein du social, les objectifs qui lui sont assignés par ses tenants, enfin les principes auxquels sont soumises ses actions, sont les principaux points autour desquels s'articule aujourd'hui la problématique ici en question.

1.1.1. L'essence de la terminologie des langues africaines réside à la fois dans le culturel et dans l'économique. Elle réside dans le culturel en ce sens que



toute terminologie contribue largement à la promotion de la langue qu'elle concerne. En effet, dans le domaine spécialisé qui est le sien, une terminologie apporte une connaissance de la langue dans laquelle elle est rédigée, elle constitue, dans la fixation par l'écrit, une garantie, s'agissant ici de langues à tradition orale, de la conservation d'un ensemble de termes spécialisés, enfin elle met à la disposition du locuteur des termes aptes à être utilisés, condition indispensable à la vie de la langue. L'essence de la terminologie des langues africaines réside aussi dans l'économie, en ce sens qu'une terminologie facilite largement la communication de l'information au sein des formations spécialisées. En effet, dans ce domaine, celle-ci délimite les contours d'un vocabulaire spécialisé commun aux enseignants et aux apprenants, condition nécessaire à la communication des messages, elle permet aux apprenants de trouver ou de mieux comprendre, mais aussi de fixer dans leur mémoire le sens d'un terme, enfin, en tant que reflet lexical de l'enseignement qui est dispensé, elle constitue un soutien de celui-ci comme complément de l'ouvrage qui le contient.

1.1.2. Les objectifs de la terminologie des langues africaines sont naturellement fixés en fonction de l'essence qui est la sienne. Œuvrant dans un monde où les langues sont, en majorité, inconnues, l'un des objectifs de cette terminologie est, dans le domaine des vocabulaires spécialisés en usage, la connaissance de la langue, celle-ci devant donner, entre autres attributs de ceux-ci, les procédés de formation, les modalités

de signification et les types de désignation attestés dans les termes. Toute terminologie mise à jour devant entrer dans la communication d'un message spécialisé, les langues africaines étant, dans le cas général, et par rapport à d'autres langues comme la langue française, déficientes dans ce domaine, un autre objectif de la terminologie ici en question est l'enrichissement de la langue africaine par recours aux vocabulaires spécialisés de ces autres langues. Un troisième objectif de notre terminologie est l'utilisation effective de la langue africaine, ou, du moins, une stimulation dans le sens de cette utilisation à travers l'existence d'un vocabulaire disponible. On comprend aisément cet objectif quand on le rattache à l'une des deux essences de cette terminologie qu'est la promotion de la langue. Enfin, le dernier objectif ici retenu est la coopération internationale. En effet, telle qu'elle est ici conçue, une terminologie est le lieu où se rencontrent, à travers leur vocabulaire, deux conceptions de la même spécialité, celle de la langue africaine et celle de la langue à partir de laquelle celle-ci s'est enrichie, d'où un lieu de rencontre de chercheurs.

1.1.3. Il est légitime de soutenir que le pragmatisme est la qualité qui réunit les principes de la terminologie des langues africaines. L'un de ceux-ci est la soumission de celle-ci aux normes de la langue, à travers la prise en compte et l'utilisation d'une part, de tous les termes, quels qu'ils soient, relevant de la spécialité en étude, et d'autre part, de tous les types de formation attestés au sein de ceux-ci. Il ne saurait y avoir de terminologie sans l'application de ce principe, si

l'entreprise doit aboutir à une réelle promotion de la langue africaine. Un autre principe de l'activité terminologique est la conformité de celle-ci à l'usage de la langue. On ne saurait accéder aux objectifs de notre terminologie si les terminologies élaborées ne montrent pas une aptitude certaine à être utilisées. De ce fait, quel que soit le respect des normes qu'elles manifestent, celles-ci doivent être rédigées dans l'inscription d'une stricte perspective de la parole. Enfin, dernier principe ici mentionné, l'adéquation aux besoins de la langue est un principe relevant du caractère utilitariste de la terminologie. Dans le cas général, les ouvrages sont ici élaborés en raison des besoins qui s'expriment et qui relèvent de l'intérêt général. Ils ont pour fonction de satisfaire ces besoins et de prendre place dans un processus de communication afin de combler une lacune de celui-ci.

## 1.2. La méthode

C'est dans la pratique de l'enquête, l'établissement de la nomenclature, la rédaction de l'article et l'assistance informatique, que la méthode aujourd'hui en usage connaît ses principaux domaines.

1.2.1. Dans la même spécialité, l'enquête terminologique est double. Elle est ethnographique et mettra à jour la terminologie dans la langue africaine, elle est savante et aboutira à la terminologie dans la langue française, à partir de laquelle celle-ci sera enrichie. Elle œuvre sur un certain nombre de terrains. Ceux-ci sont d'abord les hommes, agents ou patients de la spécialité, détenteurs de



la tradition, ensuite les textes, textes oraux de tradition orale, écrits scientifiques tels les dictionnaires, les manuels et les articles, mais aussi les lieux, espaces professionnels, simple espace d'interaction entre l'agent et le patient de la spécialité, enfin les temps, temps de la pratique de la profession propice à l'observation, temps de l'inactivité propice à la discussion avec le professionnel. Enfin, l'enquête met en application un certain nombre de techniques. L'observation systématique du milieu spécialisé doit permettre au chercheur de se familiariser avec celui-ci et d'engager une première collecte de termes. Le dépouillement de textes, oraux ou écrits, doit aboutir à l'établissement de premières terminologies. Enfin, l'entretien, non directif, semi-directif, puis directif, avec les professionnels de la spécialité retenue, doit d'une part, donner au chercheur certains textes spécialisés, et d'autre part, lui permettre de compléter et de parfaire les terminologies en constitution.

1.2.2. L'établissement de la nomenclature est marqué par un certain nombre d'opérations. La comparaison des deux terminologies obtenues au cours de l'enquête permet de mettre à jour des analogies et des différences. Apparaissent alors les trois sous-ensembles de termes que sont celui de ceux qui, dans les deux langues, expriment; deux à deux, le même sens, celui de ceux en langue africaine qui expriment, chacun, un sens non exprimé dans la terminologie en langue française, enfin celui de ceux dans cette langue qui expriment, chacun, un sens non exprimé dans la terminologie en langue africaine. Une première

identification des besoins lexicaux de la langue africaine s'effectue dans l'observation de ce dernier sous-ensemble de termes dans le rapport de ceux-ci avec la réalité africaine. Sont retenus, à travers les sens que chacun d'eux exprime, les termes de ce sous-ensemble qui renvoient à cette réalité. Les sens ici véhiculés demandent donc à être exprimés par la terminologie en langue africaine. Une seconde identification des mêmes besoins peut aussi se faire dans l'observation systématique du milieu spécialisé où le chercheur peut déceler des réalités qui ne sont pas prises en compte par la terminologie en langue africaine, et qui doivent l'être. Interviendra alors l'enrichissement de cette terminologie, qui se fera à travers la création lexicale, dans le respect le plus strict des modalités de la formation des mots attestés dans la langue africaine, et, en dernier recours, à travers l'emprunt, ici aussi, dans le respect le plus strict des conditions dans lesquelles la même langue emprunte. A ce stade, le chercheur dispose d'une nomenclature en langue africaine, constituée des termes collectés et des termes créés ou empruntés, et d'une autre en langue française; il peut donc œuvrer dans l'une ou l'autre des perspectives monolingue ou bilingue.

1.2.3. Dans l'observation d'un article terminologique, on doit distinguer l'information qui résulte de la pratique d'une méthode linguistique, de celle qui résulte de la pratique d'une méthode proprement terminologique. On se limitera ici à la rédaction de la définition qui d'une part, relève d'une pratique proprement terminologique, et d'autre part, constitue, au sein de

l'article, le point par excellence sur lequel sont aujourd'hui concentrés, en vue de sa formalisation, les efforts de la terminologie des langues africaines. Ici, la définition connaît un certain nombre d'objectifs, elle doit être pragmatique et renvoyer à l'objet, elle doit être pédagogique et instruire sur celui-ci, enfin elle doit être encyclopédique, dans les limites de la spécialité en étude. De plus, la définition s'efforce d'éviter la circularité ou d'avoir recours à la synonymie, elle est organisée, pour ne pas montrer un encyclopédisme anarchique, en fonction de critères pertinents pour la spécialité. Enfin, l'élaboration de la définition connaît un certain nombre d'étapes. Elle implique d'abord l'extraction de la signification du terme à travers l'observation comparative de nombreux contextes d'apparition de celui-ci dans le discours spécialisé, ensuite l'identification des traits constitutifs de l'objet du monde perceptible auquel renvoie le terme, celui-ci pouvant montrer plusieurs formes et plusieurs faces. L'élaboration implique aussi la mise à jour des relations qu'entretient l'objet considéré avec les autres objets du milieu en étude, relations d'analogie, de différence, d'impact, de rôle. Elle implique de plus la concertation avec les professionnels de la spécialité en étude dans le triple but de vérifier la connaissance acquise aux deux niveaux du discours et de la réalité, de confirmer celle-ci en ayant recours à de nombreux spécialistes, et de compléter, le cas échéant, cette même connaissance. Enfin, elle implique une formulation en langue de l'ensemble des éléments de connaissance acquis, à travers une synthèse, mais aussi et surtout, une



large prise en compte des modèles formel et informel de la définition en usage dans la langue africaine en étude.

1.2.4. Jour après jour, la terminologie des langues africaines devient une terminologie assistée par ordinateur. L'écriture des langues africaines ne pouvant, dans le cas général, être réalisée à partir des machines à écrire aujourd'hui proposées, la transformation de celles-ci étant quasi impossible en terre africaine, se pose là un réel problème auquel l'usage de l'informatique apporte une solution, un logiciel permettant le dessin, l'intégration dans un alphabet et l'utilisation effective de tout caractère nécessaire à cette écriture. L'enquête terminologique devant proposer à l'analyse un grand nombre de textes, un logiciel permet le stockage de tout le corpus. A l'aide d'un autre logiciel, l'informatique facilite la constitution de la nomenclature, en donnant au terminologue la liste alphabétique de tous les mots utilisés dans le corpus. Les analyses grammaticale et sémantique sont aussi assistées par l'ordinateur, un logiciel permettant, dans la mesure où il est averti des modalités de l'opération désirées, la segmentation des termes retenus, un autre offrant à l'analyste l'ensemble des énoncés dans lesquels apparaît un terme donné, dans le but d'entreprendre l'analyse comparative des sens véhiculés par celui-ci. Il est clair que cet ensemble d'énoncés constitue aussi le corpus idéal duquel le terminologue pourra extraire le ou les énoncés qui, dans l'article, serviront d'exemples. Le chercheur étant en possession de l'information nécessaire à la rédaction de l'article, un logiciel, qui permet d'associer à un

mot donné un grand nombre d'informations différentes, permet tout simplement la rédaction de l'article correspondant à celui-ci. Enfin, au terme de son travail, le terminologue peut avoir à supprimer un segment et à le remplacer par un autre, à changer l'ordre de deux éléments dans l'article, à effectuer un changement systématique dans tous les articles, etc. De telles opérations sont entièrement prises en charge par un logiciel.

## 2. Les travaux

Les travaux de terminologie des langues africaines, réalisés ou en cours de réalisation, montrent une grande diversité, quel que soit l'angle sous lequel on se propose de les observer. On s'efforcera ici de les présenter à travers les différentes rubriques que sont les thèmes auxquels ils sont consacrés, les types d'ouvrages qui sont prévus, et les hommes qui en sont les acteurs.

### 2.1. Les thèmes

Les thèmes retenus par la présente terminologie sont multiples. Ils ont principalement trait à la santé, à l'économie, à l'enseignement des langues et à celui des matières fondamentales, à l'agriculture, à l'élevage, etc.

2.1.1. Les pays ici concernés étant des pays en voie de développement, les problèmes de santé étant primordiaux, surtout en milieu rural, se pose le problème de l'éducation sanitaire des hommes. Celle-ci

implique nécessairement le passage d'un message qui, pour être non seulement compris mais aussi réfléchi par les intéressés, doit être accompagné de l'ensemble des termes dont il est constitué. On comprend alors aisément le choix prédominant du thème de la santé. Une douzaine de lexiques sont, dans dix pays différents, actuellement en cours d'élaboration. Le thème de la santé proprement dit est retenu par le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali et la Mauritanie. A ce thème principal, on doit rattacher celui de l'éducation sanitaire retenu par le Centrafrique, celui de la santé-hygiène exploité par le Rwanda, celui de la santé primaire choisi par le Cameroun, et ceux, parallèles, de la nutrition et de l'hygiène retenus, respectivement, par le Centrafrique et le Burkina. L'objectif apparaît ici clairement. On doit répondre aux besoins les plus urgents. On s'intéresse donc, soit à un domaine de la santé qu'on privilégie, soit à la santé de manière globale, enfin, à celle-ci et à l'un de ses domaines, qui seront exploités de manière égale.

2.1.2. Jusqu'à une date récente, le développement des pays ici concernés a eu pour axe principal l'économie. Ce n'est que depuis peu qu'on associe à cet axe celui du culturel. Il faut faire remarquer qu'on est encore au niveau de l'intention et qu'aucune stratégie générale n'a, à ce jour, été dégagée et pratiquée. La terminologie des langues africaines est apparue dans ce contexte. Ceci explique qu'après le thème de la santé, l'un des thèmes les plus exploités par les terminologues est celui de l'économie. Cependant, on doit faire remarquer que,



contrairement au thème précédent qui apparaissait dans de nombreux pays, le présent thème n'est retenu que dans quatre pays, avec une forte concentration au Rwanda. En effet, sur la dizaine de lexiques réalisés ou attendus, cinq concernent ce pays. Il s'agit des lexiques de l'économie et du commerce, des industries vinicoles et brassicoles, de la construction, de l'habitat et du cadastre, de la voirie et de la signalisation routière, enfin, de la mécanique. Au sein du thème général de l'économie, on trouve celui du développement communautaire qui implique non seulement l'économique mais aussi le social et qui est retenu par le Centrafrique, ceux de la comptabilité, et de la technique et de la technologie exploités par le Cameroun, enfin, ceux des techniques, des arts et de l'artisanat choisis par le Mali. On doit signaler que, dans ce dernier pays, un thème comme celui des arts et de l'artisanat a trait non seulement à l'économique mais aussi au culturel, et le lexique dans lequel il apparaîtra servira, et au niveau national et au niveau international, dans les domaines de la connaissance de la langue, de celle de la société, dans celui du commerce et du tourisme, etc.

2.1.3. Le domaine général de la société est, lui aussi, largement exploité par la terminologie actuelle des langues africaines. Douze ouvrages sont ici attendus, et les équipes nationales de sept pays sont engagées. On peut distinguer dans ce domaine général un certain nombre de sous-domaines. Il s'agit de celui de la vie publique, celui de la vie privée, celui de l'information et celui du sport. Le domaine de la société

correspond en fait à la vie quotidienne prise dans son ensemble. On dénombre ici neuf thèmes différents. Il s'agit de celui de la vie publique proprement dite retenu par le Bénin, de celui de la politique qui l'était par la Côte d'Ivoire mais qui a été abandonné en raison du départ du terminologue, de ceux de la justice et du droit exploités, respectivement par le Burundi et le Cameroun, de celui de la vie domestique et sociale choisi par le Bénin, de ceux de l'instruction civique et de l'éducation choisis respectivement par le Burkina Faso et le Tchad, de celui de l'information adopté par ces deux derniers pays et par le Mali, enfin de celui du sport retenu par ce dernier pays. L'objectif principal qui, semble-t-il, est ici visé est l'amélioration des rapports entre l'individu et les autres à travers la connaissance de ces rapports. Les terminologies ici en question ont trait principalement aux rapports sociaux, appréhendés au sein de la famille, au sein du groupe social, au sein enfin du couple citoyen-administration.

2.1.4. Les objectifs de la terminologie des langues africaines étant d'une part, la connaissance, et d'autre part, l'utilisation des langues nationales, il lui était nécessaire de s'occuper de l'enseignement de celles-ci, ce qui constitue l'un des facteurs les plus importants de leur intégration dans les systèmes éducatif et administratif. Huit lexiques ont actuellement trait au domaine général de l'enseignement des langues nationales. Le thème de l'enseignement proprement dit est retenu par le Burundi, le Mali, le Niger, le Togo et le Zaïre. Dans ce thème général, apparaissent en premier lieu les aspects linguistiques et les aspects pédagogiques nécessaires

à tout enseignement de langue. Les lexiques attendus pourront servir non seulement dans les établissements de l'enseignement formel, mais aussi dans les actions d'éducation des adultes, alphabétisation de masse ou fonctionnelle, postalphabétisation, etc. Parmi les autres thèmes qui ont trait à l'enseignement des langues, on note celui de la linguistique, retenu par la Côte d'Ivoire, et qui devrait, dans ce pays, servir, en premier lieu, la rédaction des ouvrages tels que les dictionnaires monolingues en langues nationales, et celui de la grammaire exploité par le Niger et le Cameroun. Quand on sait que l'enseignement de toute langue repose en grande partie sur l'existence, dans celle-ci, d'une grammaire et d'un dictionnaire, on comprend l'importance de la rédaction d'une terminologie de la grammaire qui sera utilisée, et en lexicographie, et en didactique.

2.1.5. Si le thème de l'enseignement des langues nationales est largement représenté dans l'activité terminologique d'aujourd'hui, celui de l'enseignement des autres matières n'est pas laissé pour compte. Il apparaît principalement dans les matières qu'on a qualifiées de fondamentales en ce sens qu'elles constituent les bases sur lesquelles se construit la connaissance, et prend appui l'action. Ici aussi, huit lexiques sont attendus. Ceux-ci concernent le thème de l'histoire retenu par le Cameroun, celui de la géographie exploité encore par ce pays, mais aussi par le Centrafrique, celui des mathématiques choisi par ce dernier pays et par le Mali, celui des sciences physiques retenu par la Côte d'Ivoire et le Niger, enfin celui des sciences naturelles, qui aurait bien pu figurer



dans le domaine de la biologie, adopté par l'équipe camerounaise. Les thèmes ici en question révèlent l'effort de la terminologie engagé dans le sens de l'enseignement, en langue nationale, de matières qui jusqu'ici n'étaient enseignées qu'en langue étrangère, ce qui a pour objectifs, d'une part, de promouvoir la langue nationale utilisée, d'autre part, de mettre à la disposition des masses populaires une connaissance réservée jusqu'alors aux seuls citoyens ayant une maîtrise suffisante de la langue étrangère.

2.1.6. On sait que l'économie des pays ici concernés repose essentiellement sur l'un, l'autre, ou les deux domaines que sont l'agriculture et l'élevage. On sait aussi que si les populations détiennent dans ces domaines des connaissances traditionnelles d'une certaine importance, elles se doivent d'acquérir les connaissances modernes — techniques et scientifiques — nécessaires, en particulier, à l'accroissement de la productivité de leur travail. Ceci impose une formation des hommes, donc un enseignement, d'où l'entrée en scène de la terminologie qui va mettre à la disposition des intéressés des lexiques rédigés dans leur propre langue, ce qui facilitera largement l'acquisition mais aussi la fixation de la connaissance dispensée. Ici encore, huit lexiques sont attendus. Le thème de l'agriculture est retenu par le Bénin et par la Côte d'Ivoire. Celui de l'élevage l'est par la Mauritanie et par le Tchad. Enfin, le Burkina Faso et le Mali exploitent les deux thèmes, séparément précisons-le. Si la pratique de l'agriculture au nord de la zone des savanes pose aujourd'hui des problèmes

certain en raison de l'instabilité du climat, celle de l'élevage au sud de cette même zone devient jour après jour une réalité certaine. Il s'ensuit que le temps n'est plus loin où les pays de cette zone auront besoin, pour la formation de leurs paysans éleveurs, de terminologies de l'élevage en langue nationale. Ils auront alors à leur disposition les lexiques qui sont aujourd'hui en élaboration et qui, en raison des contacts de populations, mais aussi de langues, et du bilinguisme qui est attesté, pourront servir dans un premier temps, avant que d'autres lexiques ne soient rédigés.

2.1.7. La biologie est, on le sait, une science qui détient en elle les fondements sur lesquels prennent appui les interventions de l'homme sur le vivant. En cela, elle revêt une importance primordiale au sein de nombreuses pratiques, comme celle de la santé, celle de l'agriculture, celle de l'élevage, pratiques indispensables à la perspective de développement dans laquelle se situent les pays ici en question. Ici, cinq lexiques sont attendus. Ceux-ci ont trait au thème général de la biologie avec une attention particulière pour la botanique au Burundi et pour l'anatomie au Rwanda, et aux thèmes de la botanique, de la zoologie et de l'ichtyonymie en Côte d'Ivoire. Un lexique de l'anatomie servira en premier lieu la pratique de la santé, mais il servira aussi, s'il ne concerne pas seulement l'homme, mais aussi l'animal, la pratique de tout élevage. L'identification des différentes essences végétales des pays d'Afrique Noire devient une urgence, tant au niveau de la connaissance de celles-ci, qu'à celui de l'action sur elles ou à

partir d'elles, l'exemple le plus illustratif étant, à l'heure actuelle, la connaissance et l'utilisation des plantes médicinales, d'où les lexiques de la botanique qui sont en élaboration. Pour un pays comme la Côte d'Ivoire, la connaissance des animaux, mais surtout celle des poissons, revêt une importance primordiale, car, à l'heure où les pays en voie de développement estiment qu'ils doivent maintenant avoir recours à leurs propres potentialités, seule cette connaissance pourra permettre une action sur ceux-ci au profit de l'homme.

2.1.8. Dernier thème général retenu, celui de la culture qui apporte une connaissance des comportements, des mentalités et des croyances spécifiques à une communauté et qui peut permettre une action de l'homme sur ceux-ci. On sait qu'à travers une terminologie, on peut observer l'organisation générale d'un domaine spécialisé à travers les différents objets qu'elle implique et les différents rapports que ceux-ci entretiennent entre eux. Dans cet objectif, sont attendus trois lexiques traitant l'un, de la culture en général, le second, des anthroponymes et des toponymes, et le troisième, de la guerre. Ces trois lexiques sont exploités par la Côte d'Ivoire. Nombreuses sont les ethnies de l'Afrique noire dont les anthroponymes et les toponymes véhiculent un sens qu'on peut qualifier de révélateur, car il informe sur les conditions sociales et historiques dans lesquelles le nom a été donné et sur l'organisation linguistique et sémiotique de celui-ci. Entre autres chercheurs concernés par l'Afrique noire, les historiens



montrent un grand besoin d'une telle connaissance dans la reconstitution du passé des peuples. Quant au lexique de la guerre, dont on peut dire quelques mots, car une première version en est disponible, il est relatif au peuple abouré et il propose la terminologie des instruments et des armes, de la guerre proprement dite, du champ de bataille, du combat et des règles qui le régissent, et de l'organisation militaire. Un tel lexique sera d'une grande utilité pour tout chercheur s'occupant de l'histoire, de la société ou de la langue du peuple considéré.

## 2.2. Les ouvrages

Divers types d'ouvrages sont, soit réalisés, soit attendus. Ceux-ci peuvent être observés en fonction de l'information terminologique qu'ils donnent, de la langue à laquelle ils sont consacrés, enfin des associations de langues qu'ils proposent à l'utilisateur.

2.2.1. Dans le cas général, les ouvrages prévus doivent donner, d'une part, en tant que nomenclature, une liste exhaustive, en synchronie s'entend, des termes en usage dans la langue au sein de la spécialité en étude; d'autre part, ils doivent fournir, au sein des articles, les informations linguistiques concernant l'entrée, la définition du terme considéré, rédigée dans une perspective encyclopédique limitée naturellement à la spécialité, au moins un énoncé illustratif de l'usage du terme, enfin, le ou les équivalents de celui-ci dans une ou plusieurs autres langues. Ceci étant dit, il est des ouvrages qui, par la force des

choses, ne peuvent en aucun cas offrir l'organisation prévue dans le cas général. En effet, un lexique des anthroponymes et des toponymes ne connaît pas à proprement parler de définitions, au sens terminologique, pour les éléments constitutifs de sa nomenclature, et ne peut donc pas en proposer. Dans ce cas particulier, il devient légitime de se demander si on a vraiment affaire à une terminologie, car il ne s'agit pas ici de l'ensemble des termes en usage dans le discours d'une spécialité donnée. D'autre part, s'il existe effectivement des ouvrages dont chacune des unités est accompagnée de son ou de ses équivalents dans une autre langue, ceux-ci sont aujourd'hui considérés comme étant le résultat d'une première étape du travail terminologique, ce qui implique donc qu'ils sont appelés à être complétés dans la perspective aujourd'hui adoptée. On doit aussi mentionner les ouvrages qui, dans leur élaboration, ont bénéficié de la connaissance que peut apporter une nomenclature en langue étrangère, mais qui ne font pas mention des unités de celle-ci en tant qu'équivalents des unités de la langue africaine étudiée, et se limitent à la présentation de la nomenclature dans cette seule langue et des articles relatifs à ses unités. Il est clair que dans ce cas, l'objectif de coopération internationale auquel souscrit la terminologie des langues africaines ne peut être atteint. On ose espérer qu'ici aussi il s'agit d'une étape d'un travail qui doit aboutir à un ouvrage plus complet. Enfin, il est des ouvrages concernant, il faut le préciser, un nombre limité de langues, qui, en raison des difficultés rencontrées dans la rédaction de

l'article par les chercheurs, ne proposeront qu'une nomenclature en langue africaine, suivie pour chacune de ses unités, d'une image et d'un exemple illustratif. Il va de soi que les difficultés rencontrées ne sauraient demeurer indéfiniment insolubles, ce qui laisse espérer que, quand les problèmes qu'elles posent seront résolus, l'article terminologique sera complété et répondra ainsi aux conditions de la perspective actuelle.

2.2.2. Nombreux sont les groupes linguistiques qui sont représentés dans les travaux actuels de terminologie des langues africaines. Le groupe des langues kwa, qui occupe une large bande côtière allant de la Côte d'Ivoire au Nigéria, est largement présent. Il est exploité par l'équipe de Côte d'Ivoire à travers les langues abouré, agni, attié et baoulé, par celle du Togo dans les langues éwé, enfin par celle du Bénin à travers les langues du continuum gbe que sont l'aja, le gun, le tofin, le saxwe, le xlwa et le xweda. Le groupe des langues gur apparaît dans les travaux du Bénin avec le baatonu, dans ceux du Burkina Faso, naturellement, où ces langues sont le plus attestées, avec le more et le gulimancema, dans les travaux de la Côte d'Ivoire avec le sénoufo, enfin dans ceux du Togo avec le kabyè. Sont donc présents ici, compte tenu du fait que les parlars sénoufo sont attestés de part et d'autre de la frontière entre le Mali et la Côte d'Ivoire, tous les pays dont les habitants font usage de l'une ou l'autre des langues attestées de ce groupe. Le groupe des langues ouest-atlantiques, principalement concentré à l'ouest du continent, en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Sierra Leone, en Guinée, en



Guinée Bissau et au Libéria, mais dont le peul est attesté sur une bande de terrain allant de la vallée du Sénégal jusqu'au Cameroun et au Soudan, est présent dans les travaux ici en question à travers le wolof exploité en Mauritanie et les parlers peul que sont le pulaar retenu par ce même pays et le fulfulde qui l'est par le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Le groupe des langues mandé attesté au Mali principalement, mais aussi en Mauritanie, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, etc., est représenté dans nos travaux de terminologie par le bambara exploité par le Mali, le soninké qui l'est par ce même pays et par la Mauritanie, le dioula qui est retenu par la Côte d'Ivoire et par le Burkina Faso, enfin le san et le bobo qui sont en étude dans ce dernier pays. Le groupe des langues kru, qui occupe l'ouest de la Côte d'Ivoire et le sud-est du Libéria, n'est représenté en terminologie que par les deux langues très proches l'une de l'autre que sont le koyo et le godié et qui sont retenues par l'équipe de Côte d'Ivoire. Les langues oubanguiennes, principalement parlées au Centrafrique, mais qui le sont aussi au nord du Zaïre et du Congo, à l'est du Cameroun et à l'ouest du Soudan, enfin au sud du Tchad, ne sont représentées dans les travaux ici en question que par le sango, largement exploité par les équipes du Centrafrique, en raison du caractère véhiculaire dont il est doté et qui en fait d'une part la langue parlée par la majorité de la population et d'autre part la langue nationale du pays. Contrairement à la présentation par groupes qui a prévalu dans ce qui précède, on parlera ici de la famille nilo-saharienne à propos d'un certain

nombre de langues, en raison de la complexité de leur classification impliquée par la configuration éclatée qu'elles offrent sur une bande de terrain «savano-sahélienne» allant de l'Atlantique au Pacifique. Cette famille est représentée dans nos travaux par le zarma et le haoussa qui sont retenus au Niger et par le kanembu et les dialectes sara qui le sont par le Tchad.

Concluons maintenant avec les langues bantoues, qui sont attestées sur une vaste sous-région couvrant, à l'exception du désert du Kalahari, le triangle limité par le Cameroun à l'ouest, le Kenya à l'est et la pointe du continent au sud, et qui sont dignement représentées en terminologie des langues africaines. Le ciluba, le kiswahili, le kikongo et le lingala, qui sont les langues nationales du Zaïre, sont retenus par l'équipe de ce pays, les deux dernières langues mentionnées l'étant aussi par l'équipe du Congo. Le basa et le duala sont exploités au Cameroun; enfin le kirundi et le kinyarwanda, qui sont en fait deux parlers de la même langue avec une intercompréhension quasi totale entre les locuteurs, le sont respectivement au Burundi et au Rwanda, où ils ont statut de langues nationales et officielles et sont parlés par plus de huit millions de locuteurs.

2.2.3. Les ouvrages de terminologie des langues africaines sont soit monolingues, soit bilingues, soit enfin bi-monolingues. Il est des pays où la promotion des langues nationales et l'intégration de celles-ci dans les systèmes éducatifs impliquent que la langue nationale apparaît non seulement comme objet d'enseignement mais aussi comme moyen de communication au sein des

enseignements quels qu'ils soient. Il en est d'autres où la même action de promotion et d'intégration implique que la langue nationale apparaît seulement comme objet d'étude et, dans certains cas, comme objet d'enseignement; la langue à travers laquelle est proposée la connaissance ou est dispensé l'enseignement étant une langue étrangère, le français en ce qui nous concerne. Sans vouloir généraliser, il est, semble-t-il, possible de trouver dans ces deux perspectives l'explication des choix monolingues ou bilingues des équipes de terminologie. Ceci étant dit, si les ouvrages monolingues ou bilingues sont conçus tels que le sont les ouvrages ainsi qualifiés traditionnellement (les premiers n'offrant qu'une seule et unique langue, les seconds proposant les entrées en langue africaine et les articles en français), les ouvrages bi-monolingues montrent une certaine originalité, au moins dans leur fonction, en ce sens qu'ils s'efforcent de satisfaire toutes les exigences d'une terminologie constituée d'actions, certes en faveur des langues africaines, mais sans pour cela priver celles-ci de leurs rapports avec les langues étrangères, ou rebuter l'utilisateur qui ne maîtrise pas la langue retenue. L'ouvrage bi-monolingue concentre en lui deux ouvrages monolingues, l'un en langue africaine, l'autre en français. Le premier donne l'entrée et l'article dans une langue africaine, suivis d'une «sortie», équivalent en français de l'entrée. Le second donne, de la même manière, l'entrée et l'article en français, suivis d'une sortie, équivalent en langue africaine de l'entrée, les sorties de la partie en langue africaine apparaissant dans leur



totalité dans la nomenclature en langue française, et celles de la partie en langue française se retrouvant, de la même manière, dans la nomenclature en langue africaine.

### 2.3. Les hommes

Les hommes qui sont les acteurs de la terminologie des langues africaines peuvent être présentés selon deux angles différents, celui de la nature de la formation qu'ils ont reçue, ou celui de l'organisation des équipes qu'ils constituent et de la vocation des institutions auxquelles ils appartiennent.

2.3.1. En matière de formation, il convient de distinguer celle qui est impliquée par un enseignement formel, celui-ci étant constitué, en ce qui concerne la tradition française, des différents niveaux reconnus que sont le primaire, le secondaire et le supérieur, de celle qui l'est par un enseignement non formel, constitué quant à lui de stages et de séminaires principalement. Parmi les terminologues aujourd'hui en activité, rares sont ceux qui sont issus d'un enseignement formel de lexicographie, et encore plus rares sont ceux qui sont issus d'un enseignement formel de terminologie. Dans le cas général, la formation dans cette discipline a été acquise au sein d'enseignements non formels. Il s'agit des stages de lexicographie et de terminologie de Bordeaux (1984 et 1985) et des séminaires de Ouagadougou (1986) et de Kinshasa (1986), tous organisés par l'Agence de coopération culturelle et technique. Le terminologue africain d'aujourd'hui est donc, dans le cas

général, un praticien venu d'une autre discipline pour laquelle il a été formé au sein de l'enseignement formel. Celle-ci peut être la linguistique, la littérature, la pédagogie, etc. Le gros noyau des terminologues est constitué de praticiens dotés d'une licence, d'une maîtrise ou d'un diplôme d'études approfondies de l'enseignement supérieur. Au-dessus de ceux-ci, du point de vue du niveau de formation, on trouve un groupe non négligeable de chercheurs dotés d'un doctorat. Enfin, il faut signaler que certains praticiens sont venus de l'enseignement primaire à la terminologie, ils n'ont donc, du point de vue de l'enseignement formel, qu'une formation d'instituteur, ce qui, apparemment, ne semble pas être pour eux un handicap, leur production se révélant être d'un niveau tout à fait acceptable. Outre la formation en terminologie, les chercheurs d'aujourd'hui ont reçu une formation en informatique devant instituer une terminologie des langues africaines assistée par ordinateur. Ici aussi, il s'agit d'enseignements non formels, encore organisés par l'ACCT, dispensés au sein des stages de Montréal (1987) et de Bordeaux (1987) qui constituaient, chacun, une initiation à l'informatique et à son utilisation en terminologie, du stage de Bordeaux (1988) qui a montré les applications effectives et possibles de l'informatique à la lexicographie et à la terminologie, enfin du stage de Bordeaux (1990).

2.3.2. S'il est reconnu que la terminologie des langues africaines s'élabore en association entre les terminologues et les professionnels de la spécialité retenue, il ne faut pas en

déduire que les équipes africaines sont des équipes mixtes constituées de terminologues et de professionnels. Dans le cas général, les équipes africaines de terminologie sont avant tout des équipes de terminologues. La participation des professionnels apparaît dans des consultations. Pour prendre un exemple concret, au cours de l'élaboration d'un lexique de la santé, le terminologue fait de la terminologie et le médecin fait de la médecine, ce dernier ne faisant de la terminologie que quand le terminologue a recours à lui. Le lexique n'est pas élaboré par un terminologue et un médecin œuvrant ensemble en terminologie. L'équipe est donc avant tout une équipe de terminologues, en tant que spécialistes de la langue, qui consultent le professionnel de la spécialité de manière aussi régulière que possible.

Les institutions au sein desquelles s'élabore la terminologie des langues africaines sont, dans le cas général, des institutions d'état. Elles sont officiellement chargées de la promotion des langues nationales et de l'intégration de celles-ci dans les rouages de la nation. Elles ont, dans certains cas, été créées dans ce but et, dans d'autres, se le sont vu attribuer. Elles ont plus ou moins de pouvoirs dans ce domaine selon les fonctions que leur a attribuées le législateur. Ces pouvoirs vont de la simple préparation des choses, en vue d'intégrer les langues, à l'introduction proprement dites de celles-ci dans les systèmes administratifs et éducatifs ou même vont à l'entretien des langues en usage à travers leur modernisation et leur enrichissement. Pour ne donner que quelques exemples, on mentionnera, pour l'Afrique de



l'Ouest, l'Institut des langues nationales de Nouakchott (Mauritanie), la Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée de Bamako (Mali), l'Institut de linguistique appliquée d'Abidjan (Côte d'Ivoire) ou le Centre national de linguistique appliquée de Cotonou (Bénin), et, pour l'Afrique centrale, l'Institut de linguistique appliquée de Bangui (Centrafrique), le Centre de recherche et d'étude anthropologiques de Yaoundé (Cameroun), le Centre d'études linguistiques théoriques et appliquées de Kinshasa (Zaïre) ou l'Université du Tchad à Njamena.

### 3. Les problèmes

Il n'est pas de science sans problème. On dira même, en allant plus loin, que l'une des sources du savoir scientifique réside dans le problème. Cependant, on se doit de nuancer cette affirmation, car le problème qui est source de savoir est un problème technique, et tout problème n'est pas nécessairement technique. Le problème peut être un problème matériel et, dans ce cas, il est plutôt de nature à freiner l'édification du savoir scientifique. La terminologie des langues africaines connaît les deux types de problèmes ici mentionnés.

#### 3.1. Les problèmes techniques

Les problèmes techniques qui, à l'heure actuelle, sont mentionnés en terminologie des langues africaines sont relatifs, d'une part, à la

disponibilité des professionnels de la spécialité qui fait l'objet d'une recherche terminologique, d'autre part, aux différences attestées entre la culture à laquelle appartient la langue française et celles dont relèvent les langues africaines ici concernées, enfin, à la connaissance, tant immédiate que scientifique, de celles-ci.

3.1.1. Dans l'élaboration de sa terminologie, le spécialiste de la langue qu'est le terminologue a nécessairement recours au représentant de la spécialité en étude qu'est le professionnel. Le problème que pose cette obligation réside dans le manque de disponibilité de ce dernier. Ce problème, il faut d'emblée le dire, n'est pas propre aux équipes œuvrant en terminologie des langues africaines; il est un problème de la terminologie. En effet, dans le cas général, au cours de la confection d'un lexique, l'équipe que forment le terminologue et le professionnel n'est réelle que quand le professionnel quitte sa spécialité, vient à la terminologie et se fait ainsi terminologue, certes doté de la connaissance du professionnel. En dehors de ce cas de figure, le terminologue demeure terminologue et exerce sa profession, mais le professionnel ne l'est plus, il revient à sa propre profession. Il s'ensuit que, quel que soit le cas de figure, le terminologue demeure terminologue, il fait toujours de la terminologie, alors que le professionnel doit être tantôt professionnel tantôt terminologue. Selon l'évolution de la rédaction du lexique, prise en charge bien sûr par le terminologue et donc selon les besoins de celui-ci, il devra quitter sa profession pour la

terminologie. Avouons que, quand on est passionné par son travail, et il n'y a pas de raison que le professionnel ne le soit pas par le sien, il faut une bonne dose de motivation pour le quitter dans le but de s'adonner à autre chose. Le terminologue doit admettre que le professionnel soit plus attaché à sa spécialité qu'à la terminologie et que le passage de l'une à l'autre ne peut être que le résultat d'un effort personnel. De ce fait, il apparaît vain de parler du manque de disponibilité du professionnel: ce manque devant toujours être observé, il faudra toujours œuvrer en fonction de cette donnée. La solution réside ici dans la motivation du professionnel. Plus celui-ci sera motivé, plus il sera disponible. Il appartient donc au terminologue de trouver les voies et les moyens – intellectuels, déontologiques, financiers, etc. – à mettre en œuvre afin d'obtenir cette motivation.

3.1.2. La vision du monde est un fait de culture, celle qui apparaît dans telle langue est rarement identique à celle qui apparaît dans telle autre. La différence est indéniable quand les langues en question sont le français d'une part et une langue africaine de l'autre. Cette différence constitue un problème pour certains terminologues des langues africaines, en ce sens que quand sont établies la terminologie en langue française, à travers l'enquête savante, et celle en langue africaine, à travers l'enquête ethnographique, la comparaison des deux terminologies, à travers leurs termes constitutifs s'avère dans certains cas impossible en raison de l'absence de rapport ou de concordance entre les sens véhiculés



de part et d'autre. Si on peut admettre qu'il y a ici un problème, on doit aussi admettre que celui-ci sera toujours présent dès lors qu'on travaille sur deux langues appartenant à des cultures aussi différentes que celles qui sont ici concernées. La solution semble donc résider ici dans un effort en vue d'une réduction des effets de la différence attestée. Dans cette perspective, et en partant du principe qu'il n'est nullement nécessaire qu'une concordance soit constatée entre les sens exprimés dans les deux terminologies, un certain nombre d'actions semble devoir s'imposer. En premier lieu, doit être entrepris un recensement exhaustif – en synchronie s'entend – des termes de la spécialité, en usage tant dans la langue française que dans la langue africaine. En second lieu, les sens véhiculés par ces termes doivent être extraits avec une grande minutie en tenant compte d'un grand nombre d'usages de chacun d'eux. Ceci permettra d'identifier les différences réelles entre les deux terminologies et d'exclure celles qui, en fait, n'étaient dues qu'à une enquête et une analyse incomplètes dans l'une ou l'autre des deux langues en question. Enfin, interviendra l'action néologique, tant dans la langue africaine, que dans la langue française, si toutefois le terminologue désire aboutir à un lexique bi-monolingue dans lequel apparaît de manière aussi claire que possible un isomorphisme entre les deux langues en présence, dans le but de compléter, en fonction des besoins de la réalité africaine, la terminologie de chacune des langues en fonction de celle de l'autre. Il ne faut pas perdre de vue que la terminologie n'est pas une science exacte et que du

terminologue, dépend largement la valeur du travail terminologique.

3.1.3. Multiples sont les problèmes techniques qui ont trait à la connaissance de la langue. L'un de ceux-ci est le choix du parler auquel sera consacrée la terminologie. Nombreuses sont les langues de l'Afrique noire qui comptent un grand nombre de parlers. Si la terminologie doit être élaborée dans l'un de ceux-ci, il va de soi qu'une telle décision impose au préalable la connaissance de l'ensemble des parlers, ce qui, ensuite, permettra le choix de l'un d'eux. Or, à l'heure actuelle, on a, dans le cas général, non pas une connaissance scientifique, mais une connaissance immédiate et, quelquefois, seulement intuitive des parlers de telle ou telle autre langue. Un choix effectué en dehors d'une telle connaissance peut réserver des surprises désagréables au terminologue. Celui-ci peut en effet aboutir, pour ne prendre que deux exemples, à une terminologie puisant dans plusieurs parlers et ainsi caractérisée par son hétérogénéité ou à une terminologie relative au parler le moins usité et qui ne sera donc pas représentative de la langue retenue. Un autre problème qui se pose est celui de l'orthographe des entrées. Celui-ci se pose aux terminologues qui entreprennent une recherche dans une langue qui n'a pas encore été décrite, ou qui ne l'a pas été suffisamment. Il ne s'agit donc pas seulement d'un problème d'orthographe des entrées, mais d'un problème de transcription de la langue. Ici le chercheur se trouve tout simplement en possession d'un ensemble de termes qu'il ne sait pas écrire. La rédaction de la définition

terminologique constitue elle aussi un problème. Il n'y a pas, en matière de lexicographie des langues africaines, une tradition établie dans ce domaine. Malheureusement pour cette lexicographie, les auteurs, dès lors qu'ils ont donné le correspondant français d'un mot en langue africaine, ont, dans la majorité des cas, exclu la définition de la rédaction de l'article. Il s'ensuit que les terminologues d'aujourd'hui se trouvent désarmés face à ce problème. Il faut donc innover et les conditions de l'innovation résident, à notre avis, dans la connaissance de la langue, car il n'est pas de langue qui ne détienne les possibilités de l'explication et de la définition. Il y a là, non pas un problème de rédaction de la définition, mais un problème de recensement et de formalisation des procédés de la définition dans la langue. Ces procédés sont utilisés spontanément par tout locuteur de celle-ci, et il appartient donc au terminologue de les exploiter dans la rédaction des articles. Enfin, dernier problème qui sera ici présenté, l'absence d'une métalangue grammaticale qui handicape largement le terminologue dans la rédaction de l'article, en lui interdisant de nommer toute unité ou entité de nature grammaticale. En d'autres termes, le problème qui est posé est celui de l'absence d'une terminologie de la grammaire dans la langue africaine en étude. Il est clair que tant que celle-ci ne sera pas rédigée dans cette langue, aucun enseignement de grammaire ne pourra être dispensé, aucun lexique contenant des informations de nature grammaticale ne pourra être confectionné. En fait, pour conclure sur les problèmes techniques qui ont



trait à la connaissance de la langue, on doit se dire, encore et toujours, que le lexique est un ouvrage qui propose des connaissances acquises ailleurs. Si celles-ci ne le sont pas, le lexique ne peut être confectionné. Deux voies s'offrent au terminologue, celle de la rédaction d'une terminologie, dans une langue sur laquelle il détient toute connaissance nécessaire à son entreprise ou celle de la rédaction d'une terminologie dans une langue scientifiquement non connue. Dans ce cas, il doit, parallèlement à son travail terminologique, réaliser une recherche sur la connaissance de la langue, recherche dont il utilisera les résultats en terminologie.

### 3.2. Les problèmes matériels

Les problèmes matériels qui, aujourd'hui, se posent à la terminologie des langues africaines, concernent essentiellement les moyens financiers dont elle dispose, les conditions sociales dans lesquelles elle œuvre, et la volonté politique dont elle est l'émanation.

3.2.1. Il est connu que la recherche scientifique ne dispose jamais de moyens financiers à la hauteur de ses ambitions, à moins que les chercheurs ne manquent d'imagination, ce qui aurait pour conséquence une réduction de leurs besoins en la matière. La terminologie des langues africaines n'échappe pas à ce constat, bien plus, elle en est une illustration très honorable. En effet, si, en tant que fonctionnaires de l'État, les terminologues perçoivent un salaire, de manière plus ou moins régulière en raison de la crise économique qui

sévit sur le continent, le financement du matériel nécessaire à la recherche, la rémunération des détenteurs de l'information avec lesquels le chercheur travaille, la prise en charge des déplacements que celui-ci doit effectuer à l'intérieur du pays, ne sont jamais assurés de manière satisfaisante par le budget alloué à la recherche terminologique. Il est clair que ceci entrave largement la bonne évolution du travail. Entre autres problèmes qui pourraient trouver une solution dans un financement satisfaisant des travaux, il faut mentionner celui de l'indisponibilité des professionnels de la spécialité en étude. En effet, si ceux-ci ne sont pas motivés pour le travail terminologique, c'est en grande partie en raison de la rémunération insuffisante qui leur est proposée en contrepartie de leur participation. Si celle-ci était plus importante, la collaboration de ceux-ci serait assurée. On mesure l'importance du problème financier, quand on sait qu'il ne saurait exister de terminologie acceptable sans la collaboration du professionnel.

3.2.2. Rares sont les terminologues des langues africaines qui font de la recherche terminologique à plein temps. Dans le cas général, ils font de la recherche, mais aussi de l'enseignement et/ou de l'administration. La terminologie ici en question étant une science jeune, il faut ajouter, à cela, que nombreux sont les praticiens qui, parallèlement à leurs activités professionnelles, sont engagés dans un cursus universitaire en vue de l'obtention d'un diplôme. Il y a là une dispersion des activités du chercheur qui ne favorise ni la concentration nécessaire à l'innovation ni la continuité

indispensable à la rédaction. D'autre part, en raison des avantages et des privilèges qu'elles procurent, la haute fonction administrative et la fonction politique sont très prisées en Afrique noire. Or le titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, un doctorat par exemple, a de fortes chances d'être appelé par le gouvernant à assumer une telle fonction. C'est ainsi que, quand ils reviennent au pays, munis d'un tel diplôme, certains chercheurs qui auraient pu constituer la tête d'une équipe travaillent quelques années, se font connaître, puis quittent le domaine des langues nationales pour un autre domaine dont les activités sont plus en vue. Enfin, il ne faut pas oublier que, compte tenu du caractère élargi de la famille, des conditions climatiques qui entraînent l'exode des campagnes vers les villes, et du chômage qui sévit dans celles-ci, tout individu qui perçoit régulièrement un salaire est nécessairement, en terre africaine, un soutien de famille, ou le devient s'il ne l'était pas. Ce faisant, il devient responsable de tout problème pouvant se poser à n'importe quel membre de la famille élargie dont il a la charge. Dans un tel cas, qui relève de la norme, on est loin d'une situation qui favorise la recherche terminologique. On se limitera à ces trois exemples qui illustrent bien, à notre avis, les conditions sociales dans lesquelles évolue notre terminologie.

3.2.3. Dans le cas général, il manque aux pays d'Afrique ici concernés une politique des langues nationales conçue et élaborée en fonction de l'intérêt général au même titre que toute autre politique économique, sociale, culturelle ou étrangère. Il manque aussi à ces mêmes pays une



législation des langues fixant le statut et le rôle de chacune d'elles, et le lieu et le niveau de son utilisation dans les systèmes éducatif et administratif. Il s'ensuit qu'il manque à ces pays une direction, une organisation et une administration de l'ensemble des actions entreprises en faveur des langues nationales. Cet état de choses semble trouver son explication dans la connaissance insuffisante du rôle que peuvent jouer les langues nationales dans les stratégies de développement économique et social. Il en résulte une relégation de celles-ci à un second plan. Un tel contexte n'est pas de nature à favoriser la bonne marche des travaux de terminologie. Ceci étant le cas général, il faut signaler les cas des pays qui se situent de part et d'autre de celui-ci, à ses deux extrémités. Il est des pays qui, au lendemain des indépendances, dans un élan d'africanisation, au demeurant tout à fait légitime, se sont lancés dans une politique des langues dont l'ambition contrastait avec le peu de moyens humains, scientifiques et matériels détenus. Les problèmes ne se sont pas fait attendre. Ils n'ont, hélas, pas trouvé de solution. Par contre, il est d'autres pays qui, à la même époque, dans une politique d'unification de la nation motivée par la multiplicité ethnique et linguistique, option non moins légitime, ont retenu la seule langue française et ont favorisé toute action en vue de la consolidation et de l'expansion de celle-ci, excluant ainsi les langues nationales de toute politique de l'État et laissant le soin aux seules initiatives individuelles d'agir en leur faveur. Aujourd'hui, après une trentaine d'années d'indépendance, la volonté politique n'apporte pas aux langues nationales

l'appui dont elles ont besoin, même si, dans ces deux cas extrêmes, les choses ont évolué, les premiers pays cités observant une pause et réorganisant leurs actions en tenant compte des problèmes rencontrés, les seconds accordant progressivement aux dites langues nationales l'importance qui leur revient. La terminologie des langues africaines œuvre dans ce contexte, elle en subit les inconvénients, quel que soit le cas ici considéré, qu'il s'agisse d'une situation caractérisée par un manque d'organisation ou d'une autre montrant un excès ou, au contraire, une insuffisance de l'engagement de l'État.

*Nazam Halaoui  
Abidjan,  
Côte d'Ivoire.*

## Bibliographie

- Bulletin de l'AELIA*, 1983, n° 6, Paris, AELIA.
- Clas A. (sous la direction de), 1985: *Guide de recherche en lexicographie et terminologie*, Paris, ACCT.
- Coopération linguistique. Actes de la conférence internationale*, 1989. Abidjan, 22-26 février 1988, Paris, ACCT.
- Halaoui N., 1987: «Le bilinguisme dans la rédaction du lexique spécialisé», dans *Bofcan*, 1987, n° 8.
- Halaoui N., 1989: *Questions de méthode en terminologie des langues africaines*, Paris, ACCT.
- Halaoui N., 1990: «La terminologie des langues africaines. Esquisse d'une problématique», dans *Méta*, 1990 (à paraître).
- La lettre Lexis*, 1985: Paris, ACCT, n° 1.
- Les problèmes de la terminologie dans les langues africaines*, 1982, Nairobi, Unesco.
- La recherche linguistique, l'emploi et l'enseignement des langues en Afrique: les moyens de renforcer la coopération entre les états. Actes de la conférence internationale*, 26-30 avril, Yaoundé (Cameroun), s.d., Paris, ACCT.
- Promotion des langues manding et peul. Structures et méthodes du projet de promotion des langues manding-peul*, 1983: Paris, ACCT.
- Réunion technique des coordonnateurs chargés des projets de coopération linguistique*, 1984: Celhto-Niamey (Niger), 20-23 février 1984, Paris, ACCT.
- Séminaire régional de coordination et de perfectionnement Dimo-Lexis Ouagadougou*, 1986: Paris, ACCT.
- Séminaire régional de coordination et de perfectionnement Dimo-Lexis Kinshasa*, 1986: Paris, ACCT.
- Tchitchi T.Y., 1986: «Langues africaines et problèmes de terminologie», dans *Langage et devenir*, 1986, n° 3.



## Bilan analytique des publications canadiennes sous l'égide du Rint

**D**epuis qu'il s'est greffé au Réseau international de néologie scientifique et technique, en 1982, le Bureau de la traduction du Secrétariat d'État, représentant le module canadien au sein du Réseau, s'est toujours signalé par une participation généreuse à toutes les activités du groupe.

Dès le deuxième Sommet de la francophonie, en 1987, le module canadien présentait trois documents terminologiques: le *Vocabulaire des pluies acides et de la pollution atmosphérique* de M. Denis Rivard, un vocabulaire contextuel anglais-français d'environ 200 notions sur la pollution transfrontalière; le *Vocabulaire de la vinification de la banane au Rwanda* ainsi que le *Vocabulaire de la fabrication de la bière de sorgho au Rwanda* de M. Léon Mugesera, deux vocabulaires trilingues (français, anglais et ikinyarwanda) d'environ 100 notions portant sur la modernisation de ces deux industries traditionnelles au Rwanda.

En 1989, deux autres documents terminologiques furent publiés à la veille du troisième Sommet de la francophonie: le *Dictionnaire de l'intelligence logicielle* de Mme Silvia

Pavel, un dictionnaire français-anglais de plus de 1 000 notions relatives à l'intelligence artificielle (représentation des connaissances et modélisation du raisonnement); le *Dictionnaire de la protection de la couche d'ozone* de M. Denis Rivard, un dictionnaire français-anglais d'environ 1 000 notions sur un problème environnemental d'importance planétaire et très actuel.

Signalons par ailleurs qu'entre 1987 et 1989, M. Pierre Goulet, coordinateur en poste du module canadien, a participé activement à la préparation de l'*Inventaire des travaux en cours et des projets de terminologie* et de l'*Inventaire des travaux de terminologie récents*; ces documents favorisent la coordination des efforts en matière de terminologie et de néologie. Mentionnons pour terminer la parution de différents articles de *Terminologies nouvelles* rédigés par des membres du module canadien: *L'enseignement de la terminologie au Canada* par M. Raymond Pepermans (déc. 1989) et *Le module canadien: Le Secrétariat d'État du Canada* par M. Pierre Goulet (mai 1989).

*Diane Michaud,  
Coordinatrice du module canadien,  
Secrétariat d'État du Canada,  
Hull.*

# Canada



## Le paysage terminologique français en 1990

**L**a terminologie, en tant que reflet des spécialités en pleine évolution, change rapidement et c'est pour cette raison que nous avons choisi de présenter une espèce d'instantané du paysage terminologique français en 1990. La photo dont nous disposons actuellement est encore assez floue, mais nous aurons bien plus de netteté lorsque l'enquête sur la terminologie en France, confiée au Centre de terminologie et de néologie par le Ministère de la Recherche, aura été menée à bien. Des extraits du premier rapport d'étape, préparé par Elisabeth Blanchon, ont fait l'objet d'un article dans *Termet News*, mais le travail a considérablement progressé depuis. La campagne d'envoi de quelque 4 000 questionnaires est presque terminée sans pour autant modifier sensiblement les résultats exposés alors.

### 1. La recherche

Plusieurs thèses viennent d'être soutenues en terminologie. Nous retenons en particulier celle de François Gaudin, de l'Université de Rouen, intitulée *Terminologie: des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, qui fait le point sur la théorie linguistique de la terminologie, qu'il insère dans son

cadre social, et examine la pratique terminologique dans les pays francophones.

La publication de terminologies continue, sous la forme de dictionnaires spécialisés (comme le témoignent les *Inventaires* du Rint) ou d'articles théoriques parus dans des périodiques. *La Banque des Mots* (Cilf) publie à la fois des articles de fond et des terminologies, généralement pointues; depuis 1988, un numéro spécial annuel est confié au Centre de terminologie et de néologie: celui de 1990 est consacré aux méthodes en néologie dans divers pays européens. *Terminomètre*, publié simultanément en plusieurs langues, dont le français, par l'Union latine, fait le point quatre fois par an de l'actualité terminologique dans les pays de langue romane. D'autres revues, surtout universitaires, contiennent parfois des articles de terminologies ou présentent des numéros spéciaux sur des thèmes avoisinants, comme celui des *Cahiers de l'Erla* (2, 1988/89), de l'Université de Bretagne occidentale, consacré à la créativité lexicale.

Une nouvelle revue, consacrée à divers aspects de la francophonie, *Les enjeux francophones*, vient de publier son troisième numéro. Elle vise à «offrir aux francophones un espace d'échanges», comme le dit sa rédactrice en chef, Micheline Faure. Ce troisième numéro comporte un compte rendu des Journées de la francophonie d'Amérique et du

# France



Congrès mondial du Conseil international d'études francophones, des articles sur l'Institut international d'administration publique de Paris, sur le rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel en matière de langue, des extraits de la synthèse faite par Bernard Cassen sur le colloque *Quelles langues pour la science?* de janvier 1990 (cf. plus bas), ainsi qu'un rapport sur le projet d'un pôle universitaire à Strasbourg proposé par le Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen.

Les informations pratiques sur ces revues figurent sous la rubrique *En bref*.

En matière de monographies, il convient de signaler que la collection *Afnor Gestion* s'ouvre aux publications d'ordre linguistique: le premier titre en est: *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, signé de Daniel Gouadec, qui situe dans son contexte matériel l'activité du traducteur technique. On entend, du côté des universités, exprimer le souhait que la série comprenne un manuel de terminologie qui mettrait à jour ceux de Dubuc (Cilf) ou de Rondeau, difficiles à trouver en France.

## 2. Formation

Le deuxième numéro de *Terminologies Nouvelles* a déjà fait le point sur la formation terminologique en France et il suffit peut-être de confirmer que le frémissement perceptible, il y a un an, du côté des langues étrangères appliquées ne s'est pas démenti. On note la tendance à coupler les enseignements de terminologie avec ceux, très demandés d'ailleurs, de

rédaction technique. Les actions de formation continue en terminologie se multiplient, rattachées aux universités, ou proposées par des organismes tels que l'Association Jacques Amyot.

Parmi les formations qui commencent à incorporer dans leurs cursus des enseignements de terminologie, on compte depuis peu de temps les grandes écoles d'ingénieurs. C'est à l'initiative d'un professeur de l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications, Jean-Pierre Attal, qu'un colloque sera organisé en 1991 sur le thème *Terminologie et enseignement des langues*.

## 3. Colloques

En 1988, Bruno de Bessé avait organisé à Genève un colloque très apprécié sur l'enseignement de la terminologie; la problématique de celui qu'organise Jean-Pierre Attal (*Terminologie et enseignement des langues*) est différente. Il s'agit de présenter aux professeurs de langues vivantes de spécialité des différentes formations supérieures françaises et étrangères tout l'intérêt qu'ils auraient à incorporer un volant de terminologie dans leur enseignement. Il aura lieu les 31 janvier et 1 février 1991 à Cergy-Pontoise, et réunira plusieurs spécialistes francophones et non francophones de rang international.

Sur le plan de la politique linguistique, le Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen de Strasbourg, organise un colloque intitulé *Les fondements linguistiques de la politique linguistique*. Son but est de

bien préparer l'Europe des langues en lui fournissant une base linguistique solide du point de vue théorique. Ce colloque, trilingue avec traduction simultanée, se tiendra en mai 1991 dans la capitale alsacienne.

Le livre issu du colloque *Quelles langues pour la science?* de janvier 1990, annoncé dans *Les enjeux francophones*, vient de paraître. Plus que des actes, Bernard Cassen réunit des synthèses des différentes sessions dont les titres marquants sont *Chercher, inventer, innover dans sa langue*, *Dans quelle langue livrer les résultats de la recherche?* ainsi que le texte de certaines des communications présentées.

## 4. Commissions ministérielles de terminologie

Les Commissions ministérielles de terminologie (CMT) continuent leurs travaux sous l'impulsion de la nouvelle Délégation générale à la langue française, dirigée par Bernard Cerquiglini, en conformité avec les recommandations du Conseil supérieur de la langue française. Celle-ci propose que les CMT dissocient travail de normalisation et élaboration de recommandations terminologiques plus extensives. Par ailleurs, quelques nouvelles commissions viennent d'être créées, notamment celle de l'éducation, et d'autres sont en cours d'officialisation.

*John Humbley,*  
*Centre de terminologie et de néologie,*  
*Centre national de la recherche scientifique,*  
*Paris.*



# L'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation

## 1. Généralités

### 1.1. Tradition linguistique et culturelle du Maroc

« Contrairement à ce que l'on pourrait croire ou penser, le Maroc est le seul pays du monde arabe qui a gardé et utilisé la langue arabe classique comme langue officielle dans son administration tout au long de son histoire depuis le VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Dans d'autres pays arabes, et à la fin de l'époque ottomane surtout, le turc était la langue de gouvernement. Par ailleurs la langue arabe de l'administration a connu deux apogées au Moyen Age, celle de l'époque abasside (persane) au Moyen-Orient et celle de l'époque almohade (berbère au Maroc). Aujourd'hui, le Maroc veille à conserver cette tradition.

Le Maroc est le seul pays qui a fondé la plus ancienne université du monde arabo-musulman, la Qarawiyyîn (à Fès) et c'est une dynastie maghrébine qui a fondé l'université d'Al-Azhar (au Caire).

C'est en Occident musulman que les sciences et les techniques arabes ont été développées, perfectionnées puis traduites en langues européennes.

Le Maroc, et avec lui l'Andalousie sont les seuls pays musulmans où des chrétiens et des israélites ont occupés les plus hautes fonctions administratives et même politiques.

Carrefour d'ethnies et de races provenant de l'est, du nord et du sud, le Maroc a servi de creuset où se sont fondus tous ces peuples combinant la personnalité et la civilisation marocaines, que caractérisent l'équilibre dans le comportement, la stabilité dans la continuité, l'authenticité dans l'évolution, la liberté dans l'ordre et l'esprit de dialogue dans les conflits.

Bénéficiaire direct de la civilisation euro-arabe d'Espagne qui a duré huit siècles, le Maroc est un pays occidental, de langue arabe et de religion musulmane. C'est pourquoi il est lié à l'Occident, engagé avec le monde arabo-musulman et solidaire de l'Afrique.

C'est pour toutes ces raisons qu'au lendemain de l'indépendance du Maroc, toutes les tentatives d'arabisation à outrance, animées pourtant par un enthousiasme légitime de la liberté retrouvée, ont échoué, car, elles étaient de nature à engager un bouleversement linguistique hâtif et inconsidéré dont les conséquences devaient être désastreuses pour les générations futures, et conduire le pays à un isolement contraire à son Histoire (1).»

### 1.2. Une politique linguistique

« Sa Majesté le Roi Hassan II, héritier fidèle des traditions ancestrales de son pays, homme de science, de culture et de sagesse, a conçu une politique

(1) Ahmed Lakhdar-Ghazal,  
*L'aménagement linguistique au Maroc*,  
allocution à Expo-Langues.  
Paris, fév. 1986.

# Maroc



linguistique devant assurer la formation endogène de l'homme marocain de demain.

Cette politique s'appuie sur les données suivantes: tout développement dépend des progrès que l'on peut accomplir en matière de perfectionnement de soi-même dans le cadre de l'identité culturelle et de la maîtrise de la matière dans le cadre du bien et de la paix universelle.

Pour qu'il soit véritable, le développement, aujourd'hui, exige l'acquisition des sciences et des techniques nouvelles que véhiculent les langues des pays avancés comme il exige en même temps la consolidation des valeurs ancestrales que véhicule la langue nationale. Cela veut dire que la langue devrait être à même d'assumer les deux tâches à la fois, c'est-à-dire traduire rapidement et efficacement les connaissances universelles sans cesse renouvelées et assurer la transmission constante du patrimoine national.

Or, la langue nationale évolue trop lentement et s'adapte difficilement pendant que les sciences et les techniques se développent à une vitesse tellement rapide que des pays déjà scientifiquement et technologiquement avancés, se sentant à la traîne, ont entrepris, et à grands frais, un aménagement de leurs langues de nature à leur permettre de rattraper leur retard (1).»

C'est pour étudier les moyens de combler les retards et de forger les outils nécessaires à l'aménagement de la langue qu'a été créé l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation (Iera) au sein de l'Université Mohammed V à Rabat, institut unique en son genre dans la région et auquel Sa Majesté le Roi Hassan II accorde une sollicitude particulière.

### 1.3. Une doctrine: l'arabisation de niveau

*Arabisation:* Au sens sociolinguistique et historique du terme, l'arabisation

consiste à rendre à la langue arabe la place qu'elle avait perdue durant la période coloniale, c'est-à-dire lui permettre de remplir à nouveau pleinement son rôle de langue nationale assurant les fonctions de communication, de formation et de gestion à tous les niveaux et dans les secteurs de la vie collective.

Les grandes lignes de la doctrine de l'arabisation de niveau ont été exposées par le Professeur Ahmed Lakhdar-Ghazal dans son ouvrage *Méthodologie générale de l'arabisation de niveau* (1976) dont le Bureau international pour l'éducation a dit «qu'il est un bon exemple des différents stades par lesquels une langue doit passer pour devenir un outil adapté au monde actuel». (*Bulletin du Bit*, n° 204, 1977).

(1) Ahmed Lakhdar-Ghazal, *Ibid.*

### 1.4. Les méthodologies de l'arabisation de niveau

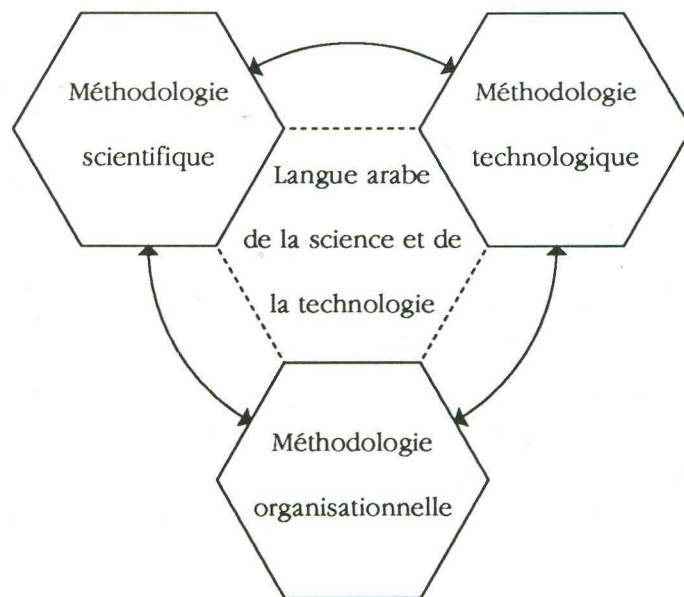
Pour que l'arabe devienne une langue moderne à compétitivité égale avec les grandes langues technologiques, les principaux obstacles qui gênent son évolution doivent être levés.

Ce sont:

- Une graphie non fonctionnelle par rapport aux exigences modernes de transmission de textes.
- Des terminologies scientifiques et techniques insuffisantes et non normalisées.
- Un enseignement de la langue inadapté aux besoins actuels d'acquisition rapide et pratique des connaissances linguistiques.
- Une absence de concertation et de coordination des efforts d'aménagement linguistique arabe.

Développer la langue de l'avenir

Appliquer la technologie à la langue



Coordonner l'arabisation de niveau



Le professeur Ahmed Lakhdar-Ghazal propose trois méthodologies dont l'application permettrait de vaincre ces obstacles.

## 2. Méthodologie technologique

Le principe fondamental de cette méthodologie consiste à adapter la langue à la technologie et à appliquer la technologie à la langue dans un dialogue constant entre exigences linguistiques et exigences techniques.

### 2.1. L'adaptation de la langue à la technologie

Elle commence à l'alphabet, ensemble des signes porteurs d'information, qui doit être stable et complet pour permettre à la langue écrite d'exercer sa fonction de communication par toutes les techniques existantes de composition, de traitement et de transmission de textes.

#### 2.1.1. Réalisation

Le Système ASV-Codar (arabe standard voyellé-code arabe), réforme de la graphie, définit un alphabet arabe fonctionnel et complet applicable et appliqué dans les techniques de l'imprimerie (composition à chaud et à froid), de la dactylographie (machines à écrire et machines dérivées), de la bureautique (machines à traitement de textes), de l'informatique (périphériques d'ordinateurs) et de la transmission de données (codes et organes d'entrée/sortie).

### 2.2. L'application de la technologie à la langue

Elle consiste à utiliser les moyens modernes de traitement de

l'information (ordinateurs et logiciels) dans les travaux terminologiques, scientifiques et techniques en langue arabe.

#### 2.2.1. Réalisation

Adaptation de logiciels au traitement de données bi-alphabétiques arabe-latin, dont principalement le logiciel documentaire *Esa-Quest* de l'Agence spatiale européenne, arabisé par l'Iera et connu sous le nom de *Questar*.

Constitution d'une base de données lexicographiques euro-arabes, dite base *Lexar* (500 000 relations sémantiques euro-arabes, fin 1988) consultable en ligne par terminaux d'ordinateur.

#### 2.2.2. Recherche

- Expérimentation de codes de transmission de données.
- Analyse morphosyntaxique automatique des textes arabes.
- Dessin industriel de caractères assisté par ordinateur.
- Lecture optique des caractères arabes.

#### 2.2.3. En projet

Constitution des bases de données linguistiques d'appui à la base *Lexar*.

- Base de données thématiques (monolingue arabe).
- Base de données des formants européens (monolingue française).
- Base de données idiomatiques.
- Base de données des schèmes arabes (monolingue arabe).
- Banque de terminologie arabe unifiée multilingue (*Tau*).

## 3. Méthodologie scientifique (Résumé)

3.1. Explorer systématiquement le patrimoine linguistique arabe ancien et moderne, classique et dialectal.

### 3.1.1. Réalisations

Recensement des terminologies arabes modernes: fichier Lakhdar-Ghazal (500 000 fiches manuscrites) poursuivi aujourd'hui par l'informatique: base de données *Lexar* (voir ci-après, Méthodologie technologique).

Elaboration terminologique par spécialités (Département de terminologie et de traduction).

Exploration du patrimoine idiomatique national:

- Dictionnaire G.S. Colin d'arabe marocain (60 000 entrées).
- Atlas linguistique des parlers marocains. (Département de Sociolinguistique).

### 3.1.2. En projet

Recensement du patrimoine lexicographique ancien (les grands dictionnaires arabes).

## 3.2. Analyser les structures du vocabulaire européen et sémitique

### 3.2.1. Réalisations

Etudes des formants du vocabulaire scientifique européen:

- Fichier de botanique et de zoologie: 15 000 termes.
- Fichier des formants: 20 000 éléments du vocabulaire savant.
- Fichier de néologismes scientifiques: 5 000. (Département des recherches fondamentales).

Etude des structures du vocabulaire arabe:

- Fichier des schèmes arabes (fichier Lakhdar-Ghazal 2).
- Fichier des racines bisyllabiques (3 000 racines).

### 3.2.2. En projet

Création d'une unité de recherche en étymologie sémitique.



### 3.3. Mettre au point le vocabulaire scientifique et technique moderne

#### 3.3.1. Réalisations

- Méthode de lexicographie corrective.
- Production de lexiques (voir liste des publications).
- Mise au point de la langue de l'enseignement: arabe fonctionnel.

## 4. Méthodologie organisationnelle

«La méthodologie organisationnelle a pour but d'organiser, de planifier, d'orienter et de promouvoir l'arabisation de niveau tant à l'échelon national qu'à l'échelon interarabe en application des hautes directives de Sa Majesté le Roi Hassan II (1).»

### 4.1. Dimension nationale

La méthodologie organisationnelle qui a pour but l'application de la politique linguistique nationale doit permettre de:

- Identifier et définir les besoins et les priorités en matière d'arabisation dans les différents secteurs d'activité du pays.
- Distribuer les tâches aux organismes compétents chargés de répondre à ces besoins.
- Etablir la planification et la coordination des travaux d'arabisation et la diffusion des résultats.

#### 4.1.1. Exemple du Maroc

Dans notre pays, les priorités sont établies par la Commission nationale de planification de

(1) A. Lakhdar-Ghazal, *Ibid.*

l'arabisation des termes scientifiques et techniques, créée dans le cadre de l'Iera et dont le siège est à la Direction de la formation des cadres. Cette commission est chargée de centraliser tous les besoins linguistiques des services publics, de les planifier et d'entreprendre leur réalisation avec l'Iera.

Travaillant en étroite collaboration avec les différentes sous-commissions nationales, l'Iera joue un rôle de conseiller et de laboratoire de mise au point de la langue scientifique et technique officielle (*cf. Méthode lexicographique originale*, p. 17).

### 4.2. Dimension régionale

(Cf. 6. Recommandations et Résolutions)

L'Iera est la seule institution du monde arabe exclusivement consacrée aux problèmes de l'arabisation de niveau et ce malgré les recommandations du 1<sup>er</sup> Congrès d'arabisation (1961) qui préconisait la création dans les divers pays de la région d'instituts similaires à l'Iera et d'un organisme interarabe de coordination de leurs activités. Seul ce dernier, le Bureau de coordination de l'arabisation fut créé et plus tard rattaché à l'Alecso, mais sa tâche se heurte à une difficulté majeure: la dispersion des efforts et la multiplicité des organismes, aussi bien nationaux qu'interarabes, qui s'occupent de terminologie.

Fidèle au principe d'unification linguistique, l'Iera a noué un réseau de relations avec les organisations les plus importantes dans le but de sensibiliser la région à la nécessité d'une politique et d'une planification linguistique méthodiques et concertées. Ce sont, en priorité, les instances relevant de la Ligue arabe telles que l'Alecso et son Bureau de coordination de l'arabisation qui organisent les Congrès d'arabisation; l'Asmo, dont le Comité de travail TC 8 consacré à la normalisation des

caractères arabes a été créé sous l'impulsion de notre Institut qui en fait partie; l'AOAS (Organisation arabe des sciences de l'administration) dont le projet de lexique trilingue en voie de traitement est stocké à l'Iera; l'AOAD (Organisation arabe du développement agricole) qui fit appel à l'expérience de l'Iera pour ses projets de dictionnaires.

En tant qu'institut universitaire de recherche sur l'arabisation, l'Iera entretient des relations avec de multiples organismes qui s'intéressent aux problèmes de la langue arabe: les académies arabes, les unions scientifiques, les universités, les centres d'informatique et des institutions académiques et scientifiques comme l'Institut pour la recherche scientifique (KISR) du Koweït ou la Cité du roi Abdulaziz pour la science et la technologie (KACST) d'Arabie Séoudite.

L'Iera collabore aussi à des programmes de recherche d'intérêt inter-régional notamment ceux de l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (Iesco) et de la Banque islamique pour le développement (Bid) concernant la lutte contre l'analphabétisme par l'utilisation de l'alphabet arabe dans les pays islamiques.

### 4.3. Dimension internationale

L'arabisation de niveau ne se conçoit pas sans un dialogue entre la langue arabe et les autres langues du monde, dont en particulier les langues dites technologiques, surtout l'anglais et le français extensivement pratiquées dans la région arabe.

Le dialogue euro-arabe dans les domaines linguistiques et technologiques est une des composantes fondamentales de la méthodologie organisationnelle et prend à l'Iera des formes diverses.



#### 4.3.1. Coopération bilatérale

Notamment avec des institutions françaises pour la réalisation des programmes d'intérêt commun avec :

- Le Conseil international de la langue française (Cilf) pour des travaux lexicographiques et des échanges culturels.
- Le CNRS et l'Université de Paris III pour l'élaboration du dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain et le projet d'atlas linguistique maghrébin.
- L'Institut d'études arabes et islamiques de l'Université de Bordeaux III pour l'indexation automatique des textes philosophiques arabes.

#### 4.3.2. Collaboration technique et scientifique avec des organisations intergouvernementales comme :

- Le Bureau intergouvernemental pour l'informatique (Ibi) pour l'introduction de l'arabe en informatique et l'unification arabe des codes.
- L'Institut de recherche (Esrin) de l'Agence spatiale européenne pour l'adaptation de logiciels à un environnement bi-alphabétique arabe-latin.

#### 4.3.3. Coopération avec des institutions internationales

- Le programme des Nations-Unies pour le développement (Pnud) et l'Unesco qui de 1974 à 1985 fournirent une assistance à l'Iera pour ses travaux technologiques (Projets MOR/73/024, MOR/77/001, FIT 924/MOR/84).
- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) dont un comité spécial de travail de la terminologie médicale arabe s'est inspiré partiellement de la méthodologie du Pr. Lakhdar-Ghazal pour ses travaux lexicographiques.
- L'Union internationale des télécommunications (UIT) qui a consulté l'Iera pour son projet de traduction du *Glossaire des termes*

de télécommunication et lui a confié plusieurs travaux de traduction technique.

- La Commission économique et sociale des Nations-Unies pour l'Asie occidentale (ESCWA) qui a convié l'Iera à participer à un programme de recherches sur l'informatisation de la langue arabe.

## 5. Conclusion

Créé d'abord pour répondre aux besoins linguistiques particuliers du Maroc, l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation s'est heurté à des problèmes scientifiques et techniques dont les solutions intéressent la communauté arabe tout entière.

Il a ainsi défini sa vocation d'organisme spécialisé dans « les sciences et techniques du langage ». Au sein du vaste champ des études linguistiques arabes, il cherche à concentrer ses efforts sur les tâches urgentes d'aménagement linguistique en essayant de fournir des solutions techniques et pratiques aux problèmes de l'arabisation de niveau qui vise à faire de la langue arabe une langue scientifique et technologique adaptée au monde moderne.

Grâce à ses travaux et aux résultats obtenus, Sa Majesté Hassan II lui a tracé sa nouvelle vocation originale. Sur cette base, l'Iera souhaite apporter à l'effort commun de la nation arabe sa contribution particulière et fournir des éléments méthodologiques nouveaux pour l'élaboration d'un modèle de politique linguistique, condition nécessaire du développement des peuples soucieux de conserver leur héritage culturel et leur identité nationale.

Mais, face à l'ampleur de la tâche, à la complexité des problèmes et surtout à l'urgence de l'action qu'il faut poursuivre en commun, il est sûr et certain qu'avec un esprit de

collaboration immédiate sincère et efficace de la part de toutes les autres institutions universitaires et culturelles du monde arabe, appuyées par leurs chefs d'Etat à l'instar de ce que fait le Roi Hassan II pour l'Iera, le défi linguistique des sciences et des techniques du monde moderne sera relevé par la nation arabe, dans la mesure où il nous semble qu'il est encore temps... Sinon le Maroc ne pourra que se féliciter d'avoir fait son devoir.

*Ahmed Lakhdar-Ghazal,  
Institut d'études et de recherches pour  
l'arabisation,  
Rabat.*

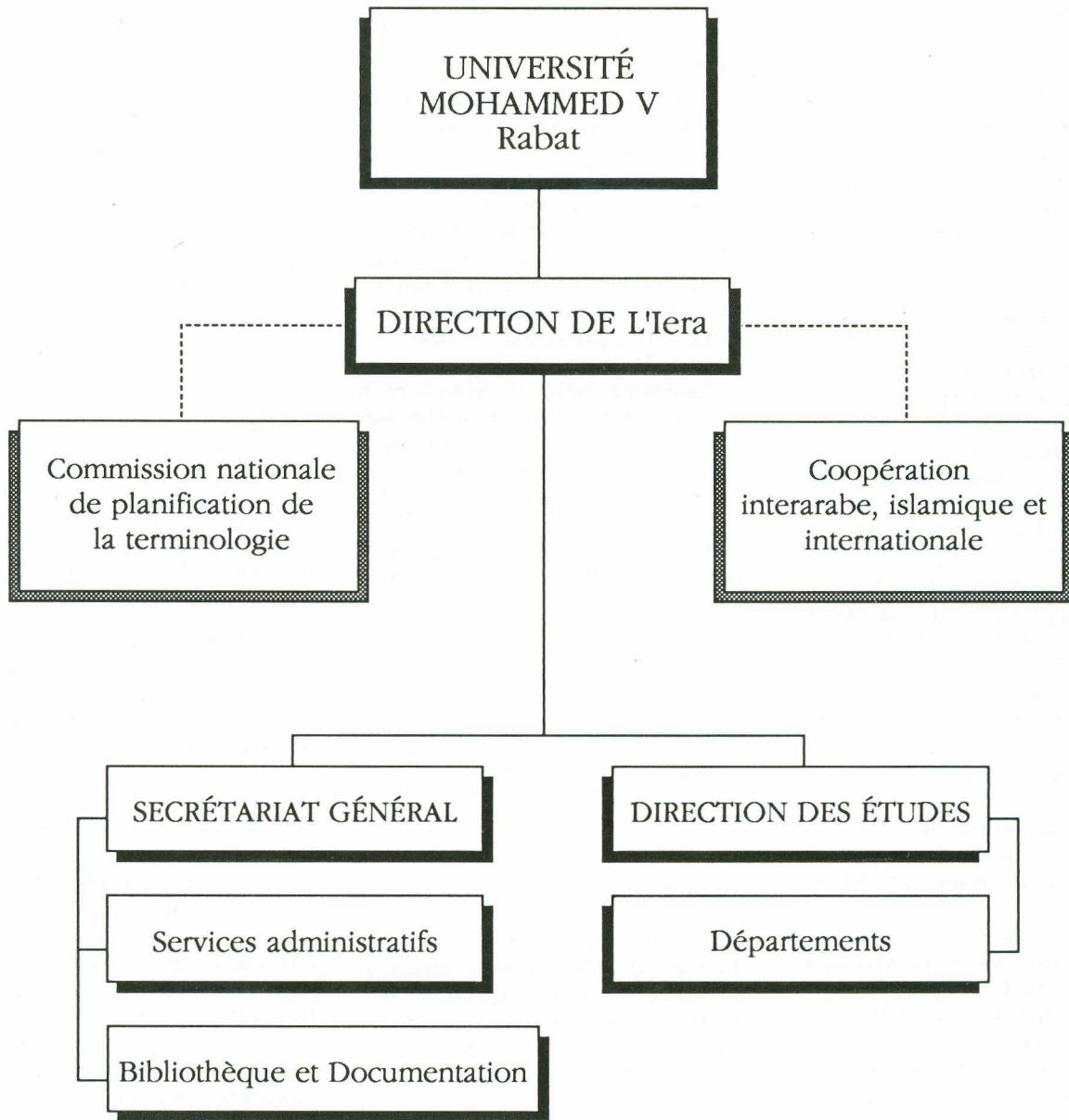
## 6. Bibliographie

### 6.1. Recommandations et Résolutions

- Recommandations du Ministère marocain de l'Éducation nationale (1956).
- Recommandations du 1<sup>er</sup> Congrès des commissions nationales arabes pour l'Unesco (Fès, 1958).
- Recommandations du 1<sup>er</sup> Congrès de l'arabisation tenu à Rabat par les pays arabes (1961).
- Réunion d'experts du livre arabe patronnée par l'Unesco (Le Caire, 1972).
- Recommandations de la Réunion des secrétaires des commissions nationales arabes pour l'Unesco, des délégués des pays arabes auprès de l'organisation et des membres du Conseil exécutif (Rabat, 1972).
- Recommandations de la 4<sup>e</sup> Réunion des ministres de l'Éducation et de l'enseignement du Maghreb arabe (Tunis, 1975).
- Recommandations de la Conférence des ministres des Etats arabes chargés de l'application de la science et la technologie au développement (Castarab), (Rabat, août 1976).



ORGANIGRAMME DE  
L'Iera





– Résolution 222 de la 19<sup>e</sup> Session de la Conférence générale de l'Unesco (Nairobi, décembre 1976).

– Recommandations du 3<sup>e</sup> Congrès d'arabisation organisé par l'Alecso (Organisation de la ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science), (Tripoli, février 1977).

– Recommandations de la réunion organisée par l'Alecso sur l'emploi de la langue arabe dans les ordinateurs (Le Caire, Université Ain Chams, 12-14 avril 1977).

– Réunion du Comité sur l'utilisation de la langue arabe en informatique (Coarin), créé par l'Ibi (Bureau intergouvernemental pour l'informatique), (Rome, 14-15 juin 1977).

– Recommandations de la 2<sup>e</sup> Réunion consultative du Comité de la documentation et de l'informatique de l'Idcas (Organisation arabe du développement industriel), (Rabat, 17-21 octobre 1977).

– 2<sup>e</sup> Congrès extraordinaire des commissions nationales arabes pour l'éducation, la science et la culture (Unesco et Alecso), (Rabat, 27 mai - 3 juin 1978).

– Recommandations de la 2<sup>e</sup> Réunion du Comité sur l'utilisation de la langue arabe en informatique (Coarin II), (Tunis, 2-3 juillet 1979).

– Recommandations de la Conférence générale de la ligue arabe pour l'éducation, la science et la culture (Tunis, 24-27 décembre 1979).

– Recommandations de l'Organisation arabe des sciences de l'administration (Rabat, 21-26 février 1980).

– Recommandations de la réunion des Experts arabes informaticiens au sujet du Codar-U (Organisée par l'Alecso), (Rabat: Iera, 25-28 septembre 1980).

– Résolutions du Symposium international sur l'unification du codage des caractères arabes dans les ordinateurs (Organisation d'Arabie saoudite pour la standardisation), (Riyad, 1<sup>er</sup>-4 juin 1980).

– Recommandations du Colloque sur l'utilisation de l'ordinateur dans les centres d'information et de documentation des pays arabes (Association scientifique royale, Alecso), (Amman, 7-11 mars 1981).

– Recommandations issues d'une série de réunions organisées par l'Organisation syrienne de normalisation et de métrologie (Sasmo), (Damas, 30 mai-1<sup>er</sup> juin 1981).

– Résolutions de la 6<sup>e</sup> Session de la Conférence de l'Alecso (Tunis, 21-26 décembre 1981).

– Recommandations de la 2<sup>e</sup> Commission préparatoire (informatique et ordinateurs) de l'Alecso (Tunis, 23-26 février 1982).

– Recommandations de la réunion sur le Code arabe unifié forme définitive, organisé par l'Alecso (Rabat, 22-24 avril 1982).

– Recommandation du Séminaire sur l'utilisation des caractères arabes dans l'imprimerie, l'édition, les moyens nouveaux d'élaboration des documents par ordinateur et le rôle du système arabe standard voyellé-codé arabe (ASV-Codar), organisé par l'Alecso (Rabat, 30 mai-3 juin 1983).

## 6.2. Principales publications de l'Iera

### 6.2.1. Méthodes

Lakhdar-Ghazal A., 1976: *Méthodologie générale de l'arabisation de niveau, problèmes linguistiques et graphiques, la terminologie bilingue, techniques et méthodes*. Rabat, Iera (version française et arabe).

*Le système Lakhdar-Ghazal de composition arabe standard*, 1976-77, Rabat, Iera (1976: version française, 1977: version arabe).

*Asv-Codar: Arabe standard Voyellé - Code Arabe*, 1988: 3<sup>e</sup> éd. revue et complétée (version française et arabe).

Lakhdar-Ghazal A., 1986: *L'aménagement linguistique au Maroc (une politique et trois méthodologies*, Rabat, Iera (ronéotypé).

Lakhdar-Ghazal A., 1987: *Introduction de la langue arabe en informatique*, Rabat, Iera (version française et arabe).

Richert N., 1987: *Arabisation et technologie*, Rabat, Iera.

### 6.2.2. Lexiques et dictionnaires en collaboration

*Lexique de physique et de mathématique (Fr.-Ar.)*, 1962: Rabat, Iera (épuisé).

*Termes de géographie pour le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire (Ar.-Fr.)*, 1972: Rabat, Iera (épuisé).

Lakhdar-Ghazal A., 1973: *Termes de sciences naturelles de la 3<sup>e</sup> année secondaire (Ar.-Fr.; Fr.-Ar.)*, Rabat, Iera (épuisé).

Collection *La faune du Maroc* (série albums didactiques) en collaboration avec l'Institut scientifique chrétien et la Direction des eaux et forêts (Ar.-Fr.-Angl.-Lat.-Sc.):

– *Les oiseaux du Maroc*, 1974, Rabat, Iera.

– *Les mammifères du Maroc*, 1975, Rabat, Iera.

– *Les poissons d'eau douce du Maroc*, 1975, Rabat, Iera.

Lakhdar-Ghazal A., 1975: *Termes de secourisme (Ar.-Fr.; Fr.-Ar.)*, Rabat, Iera (épuisé).

*Participation de l'Arabe fonctionnel, (vocabulaire bilingue du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement primaire)*, 1975: de la Commission permanente de l'Arabe fonctionnel, édition marocaine, Rabat, Iera.



Lakhdar-Ghazal A., 1978:

*Terminologie arabe du vocabulaire quadrilingue de l'environnement méditerranéen (Angl.-Ar.-Esp.-Fr.)*, Iera, Cilf, Paris, Cilf (épuisé).

Najah El Jadida, 1980: *Lexique des mathématiques de l'enseignement général (Fr.-Ar.)*, Ministère de l'Éducation nationale/collab. Iera, Casablanca.

*Lexique de l'équipement (Fr.-Ar.)*, 1981: révisé par l'Iera, Rabat, Ministère de l'Équipement.

*Dictionnaire technique routier (Fr.-Angl.-Ar.)*, 1982: Association internationale permanente des congrès de la route, Rabat.

*Lexique des termes bancaires et financiers (Fr.-Ar.)*, 1983: approuvé par l'Iera, Rabat, Banque du Maroc (épuisé).

*Lexique de l'Administration générale (Ar.-Fr.)*, 1984: Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des affaires administratives/collab. Iera, Rabat, Librairie Maarif.

*Lexique de la Gendarmerie royale*, 1989: Rabat (en cours de publication).

### 6.2.3. Thèses de doctorat

Echaoui Benabdallah A., 1982: *L'élaboration lexicographique et l'arabisation*, doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris.

Iraqi-Sinaceur Z., 1982: *Etude lexicale des parlers arabes marocains*, doctorat d'État, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III, Paris.

Kettani Idrissi A., 1987: *La néologie arabe, problèmes et perspectives*, thèse de nouveau doctorat, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III, Paris.

Aït Taler S., 1988: *La terminologie arabe contemporaine, théorie et application dans la base de données Lexar*, thèse de nouveau doctorat, Université de Bordeaux III, Bordeaux.

Dinia A., 1989: *L'arabe technique, problèmes et perspectives*, thèse de doctorat d'État, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III, Paris.

Korch M., 1989: *La lisibilité des caractères arabes d'imprimerie*, thèse de doctorat d'État, Moscou.



## Le travail terminologique vu par la Conférence des services de traduction des Etats d'Europe occidentale

**L**a Conférence des services de traduction des Etats d'Europe occidentale ou CST a vu le jour au début des années quatre-vingts pour des raisons purement pratiques, dues à la rationalisation du travail. L'essor de l'économie, le développement des sciences et des techniques, la coopération politique allant de pair avec l'effacement du rôle des frontières, le droit évoluant dans le même sens ici et là, la coopération internationale sans laquelle il est impossible de résoudre les problèmes transfrontaliers, enfin la mise en chantier de projets de recherche à l'échelle européenne, tout cela a amplifié les échanges d'informations et les problèmes de communication sans rendre plus aisée la tâche des services de traduction gouvernementaux. Du même coup, il n'y avait plus d'autre choix que la coopération. Les services membres de la CST s'unirent alors pour s'entraider et, en matière de terminologie, pour créer un programme commun de formation de leurs membres.

D'emblée, la coopération terminologique a eu la priorité, les membres de la CST sachant pertinemment que nul d'entre eux ne pouvait seul venir à bout du formidable développement qu'avaient connu les langues de spécialité.

### 1. Recommandations relatives à la terminologie

La coopération terminologique — c'est-à-dire l'échange de données et plus tard peut-être leur mise en commun — n'est possible que si toutes les parties agissent suivant les mêmes principes, en respectant les mêmes critères de qualité. La CST avait donc mis sur pied un groupe de travail *Terminologie et documentation* qu'elle avait chargé de rédiger des *Recommandations relatives à la terminologie*. C'est désormais chose faite: ces *Recommandations* existent en français, en anglais et en allemand (voir l'annonce des publications nouvelles figurant sous la rubrique *En bref*). La traduction en italien est en chantier et il prévu de les traduire dans bien d'autres langues encore.

La partie n'a pas été facile. Les services affiliés à la Conférence sont loin, en effet, d'avoir les mêmes tâches, les mêmes possibilités financières, les mêmes effectifs, enfin le même statut au sein des administrations dont ils dépendent; de surcroît, l'activité terminologique qu'ils peuvent déployer est loin d'avoir la même finalité. Aussi a-t-il fallu faire la jonction entre ceux pour qui la terminologie est au premier chef un outil au service de la traduction — leur activité principale — et ceux pour qui la terminologie, et ce qu'il en résulte, est l'instrument essentiel

# Suisse



du rédacteur de lois et de contrats et qui, par conséquent, attendent plus que les premiers de l'unité terminologique.

Les *Recommandations* de la CST sont donc en quelque sorte le dénominateur commun à ces deux groupes. La première partie introduit en quelques pages la terminologie, décrit le rôle qui lui revient dans une administration, énonce ce que doit contenir une bonne fiche terminologique, donne un aperçu des méthodes de travail auxquelles le ou la terminologue a recours, expose enfin les conditions que doit remplir la classification de toute banque de données terminologiques.

A n'en pas douter, le chapitre consacré à l'unité terminologique constitue la clef de voûte de l'ensemble. Il y est d'abord question des données obligatoires (vedette, source, classification, définition ou explication, synonymes, abréviation et observations) que toute bonne fiche plurilingue contient et ce, pour chaque langue. On passe ensuite aux données facultatives (contexte, phraséologie, mots clés, illustration, variantes orthographiques, translittération, degré d'équivalence et degré de synonymie) qui améliorent la qualité de l'unité terminologique et qui fournissent à l'utilisateur des informations utiles. Il va de soi que d'autres données, en plus des données de gestion, peuvent être nécessaires selon l'optique dans laquelle on se place. Vu le travail énorme qui reste à faire en terminologie, le groupe de travail s'est limité aux catégories de données qui sont indispensables aux terminologues et qui permettent d'avancer dans un délai raisonnable. Le chapitre consacré à l'unité

terminologique les mentionne certes, mais il va plus loin puisqu'il montre comment il faut, par exemple, rédiger une définition ou choisir un contexte. Il transmet donc au terminographe les notions de base dont il a besoin, autrement dit, le savoir minimum qu'il lui faut acquérir pour être en mesure de fournir un travail terminologique digne de ce nom. De l'avis des membres du groupe de travail, celui qui aura ce savoir ne devrait plus commettre d'erreurs graves.

La seconde partie des *Recommandations* est formée de diverses annexes pouvant être utiles aux services intéressés:

L'annexe I expose les notions fondamentales de la terminologie. Elle concourt à créer d'emblée un langage commun qui évitera méprises et incompréhensions. Le groupe de travail n'a pas créé de nouvelle terminologie de la terminologie; il n'a fait que reprendre les normes Din et Iso existantes dans le but avoué de rendre possible une coopération qui déborderait du cadre de la CST.

L'annexe II fournit une bibliographie sélective des principaux ouvrages, classés par langue.

L'annexe III donne une vue d'ensemble des banques de données terminologiques existantes.

L'annexe IV consiste en rapports des services membres sur leur expérience de l'organisation de la terminologie.

## 2. Coopération en matière de terminologie

Ces *Recommandations* ne sont qu'un début. Le groupe de travail

s'attachera à actualiser ce premier instrument forgé par la CST. Il veillera à ce que les *Recommandations* soient mises en pratique; pour ce faire, il s'emploiera à organiser des séminaires d'introduction au travail terminologique. Il encouragera les échanges de terminologues entre les services membres. Il créera des fiches signalétiques qui permettront d'informer les membres des projets terminologiques en cours ou en gestation (la coopération fructueuse passe par l'information réciproque, tout membre devant en savoir plus sur les activités des autres s'il veut garder présents à l'esprit leurs besoins et leurs intérêts).

Soucieuse de développer une coopération aussi efficace que possible, la CST a recommandé à ses membres de ne plus créer de nouvelles banques de terminologie, mais d'œuvrer avec celles qui existent. Elle veut ainsi éviter que le jeu subtil des individualités ne donne naissance à une multitude de systèmes qui rendrait plus difficile, voire impossible, la collaboration entre les membres. Elle recommande aux services plutôt spécialisés dans la traduction technique de chercher à coopérer avec le *Bundessprachenamt* (Hürth/RFA) et sa banque de données *Lexis*. Quant aux autres, (la majorité), ils devraient chercher à travailler avec *Eurodicautom*, banque de la Commission des Communautés européennes qui couvre les domaines d'activité de l'administration publique et qui est une vraie banque plurilingue.

Plusieurs membres de la CST coopèrent plus ou moins étroitement avec *Eurodicautom*. Tandis que le Service de traduction du Ministère français des Finances et le Service de



terminologie du Ministère néerlandais des Affaires étrangères interrogent *Eurodicautom* et livrent en retour leurs fiches terminologiques à la Commission des Communautés européennes, l'Administration fédérale suisse gère, elle, une copie d'*Eurodicautom* qu'elle a reprise dans sa banque de terminologie *Termdat*. Alimentées par les fiches de Berne et de Luxembourg, *Eurodicautom* et *Termdat* ont donc en permanence un fonds terminologique semblable. Cette forme de coopération semble mieux que nulle autre correspondre au principe du partenariat. Un accord de coopération conclu entre le Conseil fédéral suisse (le gouvernement fédéral) et la Commission des Communautés européennes règle les questions de la propriété intellectuelle, du développement commun des logiciels et de la coopération avec des tiers.

L'avenir de la terminologie appartient à la coopération, comme le prouvent les tout derniers projets en

la matière: la constitution du Réseau international de néologie et de terminologie, la coopération entre pays néerlandophones ou entre la Suisse et les Communautés européennes. Le groupe de travail *Terminologie et documentation* de la CST est persuadé que la meilleure coopération possible — donc la plus efficace — est celle qui consiste à faire en sorte que le plus grand nombre possible de services de traduction et de terminologie rassemblent les résultats de leurs travaux au sein d'une banque de terminologie commune (les mettant ainsi à la disposition de tous ceux qui y ont participé) et œuvrent ensemble à son enrichissement.

*Werner Hauck,  
Président du groupe de travail  
Terminologie et Documentation de la  
Conférence des services de traduction  
des États d'Europe occidentale.  
Chancellerie de la Confédération suisse,  
Berne.*



## Les activités terminologiques à l'Innorpi

**I**l est aujourd'hui admis que la normalisation terminologique est à la base de toute normalisation industrielle et de toute communication, tant au niveau des sciences et des techniques qu'au niveau de l'information et des connaissances. Elle est un instrument essentiel dans le traitement et l'échange des données, le transfert des connaissances et de la technologie.

Parallèlement aux connaissances techniques et scientifiques qui évoluent à une vitesse vertigineuse, les activités de normalisation terminologique connaissent cette même évolution.

De ce fait, la normalisation terminologique nécessite plus que jamais, l'acquisition d'un savoir-faire qui n'est possible que grâce à la coopération des centres et des réseaux de terminologie, l'utilisation optimale des potentialités de l'informatique et l'échange au niveau international des données et des expériences.

En tant qu'organisme normalisateur et soucieux de mieux assimiler et implanter ce savoir-faire en vue d'une meilleure communication et compréhension, l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle (Innorpi) créé par la loi 82-66 du 6 août 1982 et placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie nationale, s'est doté dès le début de sa création d'un service de traduction et de terminologie qui veille à la traduction

en français des documents normatifs (BS, Din, ASTM, Aenor, etc.) permettant aux normalisateurs de mieux se documenter sur un sujet déterminé, la traduction en arabe des normes nationales adoptées initialement par les comités techniques en français, ainsi que la traduction dans tous les sens de documents ayant trait à la normalisation, la certification, la propriété industrielle, la qualité, les cercles de qualité, etc.

Étant donné que le contenu technique des normes et des documents traités est ici une donnée fondamentale, la terminologie occupe une place privilégiée. En effet, il s'agit d'une science au service de la traduction qui permet de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de fonctionnement, de façon à répondre aux besoins d'expression de l'utilisateur.

Dans le but de mieux encadrer le travail terminologique au sein du service, une commission technique 44 de terminologie, qui groupe des techniciens et des linguistes représentant les différents départements intéressés, a été établie depuis 1983. Elle a pour mission de normaliser les principes et méthodes terminologiques et les vocabulaires. Les réunions de cette commission sont précédées par des réunions de groupes de travail au cours desquelles une étude préalable de tout le

# Tunisie



vocabulaire à normaliser se fait avant de le transmettre à la commission technique pour adoption. La commission a normalisé des vocabulaires (1) ayant trait aux agents de surface, industries pétrolières, peintures et vernis, qualité de l'eau et de l'air, verrerie de laboratoire, traitement des données, fruits et légumes, qualité, normalisation et métrologie.

Pour mieux s'enquérir des travaux de normalisation terminologique internationale et adapter ces travaux aux exigences de la langue arabe, l'Innorpi a adhéré en tant que membre participant au comité technique 37 de l'Iso. Il a pris part à la 8<sup>e</sup> réunion de ce comité qui s'est tenu du 10 au 14 août 1987 à Vaasa, Finlande et à la 9<sup>e</sup> réunion qui s'est tenue du 6 au 11 mars 1989 à Tunis.

D'autre part, l'Innorpi assure depuis 1984 le secrétariat technique du comité technique arabe n° 5 de terminologie de l'Asmo (2). Ce comité a pour objet de coordonner les travaux de normalisation terminologique à l'échelle arabe, notamment en matière de principes théoriques et de méthodologie. L'Innorpi a abrité du 12 au 13 juillet 1986 la 2<sup>e</sup> réunion de ce comité.

En outre, soucieux de mieux sensibiliser les instances nationales et arabes à l'importance que revêt la normalisation terminologique dans la communication et les échanges économiques et commerciaux et de mieux s'enquérir des développements que connaît ce domaine, l'Innorpi s'est engagé à organiser des séminaires internationaux périodiques traitant de sujets de grande importance. Le premier séminaire, qui s'est tenu à Tunis du 7 au 10 juillet 1986, a été organisé en collaboration avec l'Asmo, l'Alecso (3), l'Unesco, l'OMS et l'Infoterm (4) sous le thème de *Coopération arabe en matière de terminologie*. Quarante interventions ont été présentées durant quatre jours, elles discutaient

et analysaient les thèmes suivants:

- Les activités terminologiques nationales et internationales.
- Les activités terminologiques dans le monde arabe.
- Aspects fondamentaux de la méthodologie, documentation et coordination du travail terminologique (5).

Le deuxième séminaire international a été organisé à Tunis du 13 au 17 mars 1989 sous le thème de *La normalisation et l'unification de la terminologie en théorie et en pratique* en coopération avec l'Infoterm et la Fondation nationale pour la traduction, l'Établissement des textes et les études (Beit Al - Hikma). Les interventions ont été réparties sur trois thèmes essentiels:

- Normalisation et unification de la terminologie: principes et méthodes.
- Point de vue des utilisateurs quant à l'unification et la normalisation terminologique.

- La coordination terminologique arabe et internationale (6).

Les participants ont évoqué l'importance de la normalisation terminologique scientifique et technique, élément fondamental dans l'élaboration des normes arabes. Ils ont aussi souligné la nécessité de la coordination et de l'unification terminologique dans le domaine scientifique ou dans le cadre de la spécialité professionnelle et culturelle.

Les participants ont exprimé leur satisfaction quant aux efforts déjà fournis en vue de l'unification terminologique et à la prise de conscience accrue de la nécessité de coordonner ces efforts entre les différents partenaires œuvrant dans le domaine de la terminologie.

De ce fait, et s'appuyant sur la recommandation n° 18 émanant du premier séminaire organisé en 1986, un Réseau arabe d'information pour la terminologie (Arabterm) (7) a été créé, ayant pour mission d'informer, par tous les moyens possibles, sur les activités terminologiques et de permettre une circulation aisée et peu

(1) Liste des vocabulaires et normes adoptés par la commission technique 44 en annexe.

(2) L'Asmo est l'Organisation arabe de la normalisation et de la métrologie, devenue actuellement le Centre arabe de la normalisation et de la métrologie.

(3) L'Alecso est l'Organisation de la ligue arabe pour l'éducation, la culture et les sciences.

(4) L'Infoterm est le Centre international d'information pour la terminologie, Autriche.

(5) Pour de plus amples détails sur ces interventions, lire les *Actes du séminaire sur la coopération arabe en matière de terminologie*, Innorpi, 1989.

(6) Les actes de ce colloque sont en cours de préparation.

(7) Pour de plus amples informations sur Arabterm, voir *Termnet News*, 1988, n° 21, p. 7.



coûteuse de l'information entre les différents utilisateurs. Le secrétariat de ce réseau a été confié à l'Innorpi, qui veille encore au suivi des procédures juridiques pour son établissement.

Toute cette activité nécessite un travail de suivi quotidien et de coordination avec les académies, les centres de recherche, les universités, les réseaux internationaux, à savoir le Termnet et le Rint. Pour ce faire, le service s'est doté d'une documentation terminologique riche en dictionnaires, lexiques, ouvrages, bulletins, etc. Une base de données terminologiques *Quimam* a été établie. Elle a besoin actuellement d'être consolidée et soutenue par d'autres banques étrangères.

L'établissement d'un module tunisien au sein du Rint entre dans ce même esprit émanant de notre volonté de promouvoir ces activités.

Le Rint va constituer, nous l'espérons, un cadre favorable pour l'établissement de ce nouvel anneau dans la chaîne de la coopération internationale en matière de terminologie.

Zouhaier Marrakchi,  
Service de la traduction  
et de la terminologie,  
Innorpi,  
Tunis

## Liste des vocabulaires et normes adoptés par la Commission technique 44 de terminologie

- NT 01.32(87): *Agents de surface.*  
 NT 04.28(85): *Industries pétrolières.*  
 NT 07.19(86): *Peintures et vernis. Partie 1.*  
 NT 07.20(87): *Peintures et vernis. Partie 2. Terminologie relative aux défauts initiaux et aux altérations des feuillets au cours de leur vieillissement.*  
 NT 07.21(87): *Peintures et vernis. Partie 3. Terminologie des résines.*  
 NT 09.24(88): *Qualité de l'eau. Vocabulaire. Partie 1.*  
 NT 09.72(87): *Qualité de l'eau. Vocabulaire. Partie 2.*  
 NT 09.73(87): *Qualité de l'eau. Vocabulaire. Partie 3.*  
 NT 09.74(87): *Qualité de l'eau. Vocabulaire. Partie 4.*  
 NT 09.75(88): *Qualité de l'eau. Vocabulaire. Partie 5.*  
 NT 09.76(88): *Qualité de l'eau. Vocabulaire. Partie 6.*  
 NT 10.25(88): *Matières fertilisantes. Vocabulaire.*  
 NT 37.38(87): *Qualité de l'air. Aspects généraux.*  
 NT 39.60(85): *Micrographie. Chapitre 1: Termes généraux.*  
 NT 41.15(84): *Verrerie de laboratoire.*  
 NT 44.01(83): *Modalités de création des terminologies arabes équivalentes aux nouvelles notions.*  
 NT 44.02(83): *Vocabulaire de la terminologie\*.*  
 NT 44.04(90): *Principes et méthodes de la terminologie.*  
 NT 44.05(84): *Indicatifs de langue, de pays et d'autorité\*.*  
 NT 44.06(83): *Guide pour l'élaboration des vocabulaires systématiques\*.*  
 NT 44.07(83): *Présentation des vocabulaires systématiques multilingues\*.*  
 NT 44.08(84): *Symboles lexicographiques particulièrement pour l'emploi dans les vocabulaires systématiques à définitions\*.*  
 NT 44.09(84): *Emprunts phonétiques dans la langue arabe. Première partie: arabisation des consonnes.*  
 NT 44.15(84): *Les principes d'arabisation des noms et symboles des unités «SI» et de certaines autres unités.*  
 NT 45.09(84): *Fruits secs et fruits déshydratés. Définitions et nomenclature.*  
 NT 59.109(90): *Vocabulaire international des termes fondamentaux et généraux de métrologie.*  
 NT 69.01(84): *Palettes pour la manutention et le transport de marchandise.*  
 NT 73.07(85): *Traitement des données. Partie 1: Termes fondamentaux.*  
 NT 73.11(86): *Traitement des données. Partie 5: Représentation des données. Communication des données.*  
 NT 73.12(86): *Traitement des données. Partie 9: Communication des données.*  
 NT 73.13(88): *Systèmes de traitement de l'information. Vocabulaire. Partie 4: Préparation et manipulation des données.*  
 NT 73.14(88): *Systèmes de traitement de l'information. Vocabulaire. Partie 6: Préparation et manipulation des données.*  
 NT 73.15(88): *Systèmes de traitement de l'information. Vocabulaire. Partie 18: Informatique répartie.*  
 NT 96.20(84): *Fruits. Nomenclature. Première liste.*  
 NT 96.21(84): *Légumes. Nomenclature. Première liste.*  
 NT 96.22(84): *Fruits et légumes. Terminologie morphologique et structurale. Partie 1.*  
 NT 110.17(87): *Qualité. Vocabulaire.*  
 NT 110.30(90): *Termes généraux et leurs définitions concernant la normalisation et les activités connexes.*

### NOTES:

- 1) NT = norme tunisienne  
 2) \* = en cours de révision.



## Publications

**L**a Conférence des services de traduction des Etats de l'Europe occidentale ou CST (regroupant 31 services membres de 12 pays européens, du Canada et de trois organisations internationales, et représentant plusieurs milliers de traducteurs ainsi que quelques centaines de terminologues) vient de publier ses *Recommandations relatives à la terminologie*. La CST a chargé son groupe de travail *Terminologie et documentation* d'établir ces *Recommandations* dans le souci d'encourager et de faciliter la coopération terminologique entre ses services membres, parmi lesquels on ne trouve pas seulement des services de traduction, mais aussi des services de terminologie. Elles devront servir de base méthodologique commune aux services membres envisageant de se livrer au travail terminologique. L'orientation des *Recommandations*, auxquelles ont contribué des spécialistes du domaine, est donc éminemment pratique et le document ne se veut pas une introduction scientifique à la terminologie.

La *première partie* fournira aux traducteurs comme aux spécialistes des diverses branches, qui, outre leurs tâches propres, se livrent à des travaux terminologiques, des règles sûres pour l'exercice de cette activité. Par ses six chapitres: *Introduction, Qu'est-ce que la terminologie?, Traduction et terminologie, L'unité*

*terminologique, Méthode et Classification*, cette partie servira de guide ou d'aide-mémoire en mettant l'accent aussi bien sur les données que doit fournir une fiche terminologique que sur la qualité et l'exactitude des informations.

La *seconde partie* est formée de diverses annexes exposant les *notions fondamentales* de la théorie terminologique (*Annexe I*), fournissant une *bibliographie sélective* des principaux ouvrages en français, anglais et allemand (*Annexe II*), donnant une vue d'ensemble des *banques de données terminologiques existantes* (*Annexe III*) et présentant des *rapports des services membres* sur leurs *activités terminologiques* et leurs *expériences* de l'organisation de la terminologie (*Annexe IV*).

Les *Recommandations relatives à la terminologie* de la CST sont disponibles en français, anglais et allemand. La traduction en italien est en cours, d'autres sont en préparation. Les recommandations peuvent être commandées à la Chancellerie de la Confédération suisse, Section de terminologie, CH-3003, Berne.

Conférence des services de traduction des Etats de l'Europe occidentale, Groupe de travail terminologie et documentation, 1990: *Recommandations relatives à la terminologie*, Berne, Chancellerie de la Confédération suisse, 126 pp. en classeur (env. 32.- FS, compléments inclus).

*La banque des mots*, Conseil international de la langue française, 142 bis rue de Grenelle, 75007 Paris

*Les enjeux francophones*, 4 allée des Carrières, 92130 Issy-les-Moulineaux. L'abonnement annuel est de 90 F.

*Terminomètre*, Bureau de Paris, Union Latine, 14 boulevard Arago, 75013 Paris.

Cassen, Bernard (ed.), 1990: *Quelles langues pour la science?*, Paris, Editions de la découverte.

Gouadec, Daniel, 1989: *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, Paris, Afnor (Gestion).

Humbley, John et Boissy, Jacques, 1989: *Cahier de termes nouveaux*, Paris, Conseil international de la langue française.

# En bref



## Congrès, colloques, séminaires

• *Colloque international sur la terminologie et l'enseignement des langues* organisé par L'Association européenne des linguistes et des professeurs de langue, sous la présidence d'honneur du Président du Conseil Général du Val d'Oise.

Lieu: Cergy-Pontoise

Dates: 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1991

Thèmes:

- Terminologie et terminographie: définitions.
  - Terminologie et politique nationale.
  - Terminologie dans le contexte social et économique.
  - Terminologie et enseignement des langues (le rôle des linguistes, leur place dans les cursus, l'enseignement des langues de spécialité).
  - Nouveaux outils de la terminologie.
  - Nouveaux métiers de la terminologie.
  - Organisations internationales et terminologie.
  - Banques de terminologie.
- Inscriptions: Jean-Pierre Attal, 23 rue Cavendish, 75019 Paris, France.

• *Colloque du groupe d'étude sur le plurilinguisme européen: politiques linguistiques en Europe, approches théoriques* organisé par le Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen.

Lieu: Strasbourg

Dates: 30 mai - 1<sup>er</sup> juin 1991

Thèmes:

Concepts opératoires de la politique linguistique:

- 1) Langue nationale / langue officielle / langue véhiculaire / langue régionale / langue territoriale / langue majoritaire, minoritaire:
  - approche géographique;
  - approche politique;
  - approche sociologique.
- 2) Langue standard / langue commune / sociolecte / dialecte / alternance de code / patois:
  - domaine roman;
  - domaine germanique.
- 3) Langue maternelle / Langue usuelle / langue première, seconde / langue des migrants:
  - cas de la France;
  - cas de la Suisse.

Problématiques:

- 1) Les langues européennes face aux enjeux de société:

Dynamique des langues en Europe;  
Cas de figure: l'espace rhénan.

- 2) De l'amont à l'aval, les acteurs de la politique linguistique.

Inscriptions: GEPE, 22 rue Descartes, 67084 Strasbourg Cedex.

• *Colloque international: phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation.*

Les 2, 3 et 4 octobre 1991: Université de Genève, école de traduction et d'interprétation, 50<sup>e</sup> anniversaire, Programme:

Ce colloque, qui réunira les principaux spécialistes concernés

par le sujet, se propose d'examiner la place de la phraséologie et de la terminologie en traduction et en interprétation, ainsi que les rapports entre ces deux composantes du discours.

Thèmes:

- Traduction et phraséologie.
- Traduction et terminologie.
- Interprétation et phraséologie.
- Interprétation et terminologie.
- Terminologie et phraséologie.
- Phraséologie et lexicographie.
- Phraséologie et langue de spécialité.
- Exemples et contextes.
- Idiomaticité.
- Expression et locutions.
- Collocations et cooccurrents.

Participants:

Ce colloque s'adresse aux *traducteurs*, aux *interprètes*, aux *terminologues* et aux *linguistes*.

Langues de travail:

Français, anglais, allemand.

Interprétation simultanée.

Appel aux communications:

Les spécialistes intéressés par les différents thèmes figurant au programme sont invités à présenter une communication. (Prière de faire parvenir un résumé du projet de communication — une page dactylographiée au maximum — au secrétariat du colloque avant le 31 mars 1991.)

Pour tout renseignement, s'adresser à: Bruno de Bessé, Ecole de traduction et d'interprétation, Université de Genève, 19 place des Augustins, 1205 Genève, Suisse.



Conception:  
Junius, Alternatives théâtrales  
Photocomposition et Impression:  
Edition & Imprimerie

Edit. resp:  
E. Grosjean, Galerie Ravenstein 78,  
1000 Bruxelles, Belgique.



### Coordinatrice

Martine Garsou, Ministère de la  
Communauté française de Belgique -  
Service de la langue française.

### Secrétaire de rédaction

Marc Van Campenhoudt,  
Communauté française de Belgique -  
Institut supérieur de l'État de  
traducteurs et interprètes (Bruxelles).

### Correspondants

AFRIQUE: Marcel Diki-Kidiri, Centre  
national de la recherche scientifique,  
Lacito.

CANADA: Diane Michaud, Secrétariat  
d'État - Terminologie et services  
linguistiques.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE  
BELGIQUE: Martine Garsou, Service  
de la langue française.

FRANCE: John Humbley, Centre  
national de la recherche scientifique.

HAÏTI: Pierre Vernet, Centre de  
linguistique appliquée.

MAROC: Ahmed Lakhdar-Ghazal,  
Institut d'études et de recherches pour  
l'arabisation.

QUÉBEC: Stéphane Tackels, Office de  
la langue française.

SUISSE: Rolf Moos, Chancellerie de la  
Confédération suisse - Section de  
terminologie.

TUNISIE: Zouhaier Marrakchi,  
Institut national de la normalisation et  
de la propriété industrielle.

*Terminologies Nouvelles* est la revue du  
Réseau international de néologie et de  
terminologie (Rint). Deux numéros  
paraissent chaque année, dont certains  
sont consacrés à des thèmes précis. Le  
numéro cinq, à paraître en juin 1991,  
portera sur *l'informatique et la  
terminologie*. Les articles, publiés sous  
la responsabilité de leurs auteurs,  
doivent être proposés avant le 15 mars  
1991 au correspondant du module  
concerné et suivre les normes de  
présentation établies par le comité de  
rédaction.

Je soussigné souhaite recevoir gratuitement la revue *Terminologies nouvelles*.

Nom: \_\_\_\_\_

Entreprise, organisme: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ce bulletin d'abonnement est à  
adresser au module dont vous relevez  
(adresse p. 4 couverture)

\_\_\_\_\_



# Adresses des organismes membres du Rint

## Afrique

Bénin: Centre national de linguistique appliquée.

Cameroun: Centre de recherches et d'études anthropologiques de l'Institut des sciences humaines.

Guinée: Institut de recherche linguistique appliquée.

Mali: Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée.

Niger: Institut national de documentation, de recherche et d'animation pédagogiques.

République centrafricaine: Institut de linguistique appliquée.

Zaïre: Centre de linguistique théorique et appliquée.

*Coordination:* Lacito  
44, rue de l'Amiral Mouchez.  
F-75014 Paris - France  
tél.: 331 - 45 80 96 73

## Canada

Secrétariat d'État du Canada  
15, Rue Eddy  
Hull (Québec)  
K1A 0M5  
Canada  
tél.: 1-(819) 997-2709

## Communauté française de Belgique

Ministère de la Culture et des  
Affaires sociales  
Service de la langue française  
4, Galerie Ravenstein  
B-1000 Bruxelles  
tél.: 32 (2) 513 94 40

## France

Délégation générale de la langue française  
1, rue de la Manutention  
F-75016 Paris - France  
tél.: 331-40 69 12 00

## Haïti

Université d'État d'Haïti  
Centre de linguistique appliquée  
B.P. 688  
Port-au-Prince

## Maroc

Institut d'études et de recherches pour l'arabisation  
B.P. 430  
Rabat  
Maroc

## Québec

Office de la langue française  
700, Bd Saint-Cyrille Est  
Québec (Québec)  
G1R 5G7  
tél.: 1-(418) 643-4144

## Suisse

Chancellerie de la Confédération Suisse  
Section de terminologie  
Palais Fédéral Ouest  
CH 3003 Berne  
Suisse  
tél.: 41 31-613732

## Tunisie

Innorpi  
10bis, rue Ibn el Jazzar  
1012 Tunis - Belvédère  
Tunisie



Coédité par:  
L'Agence de coopération culturelle et technique  
et la Communauté française de Belgique  
(Service de la langue française du  
Ministère de la Culture et des  
Affaires sociales  
et Commissariat général aux relations  
internationales)

Secrétariat du Rint:  
Office de la langue française  
700, Bd Saint-Cyrille Est,  
Québec (Québec)  
G1R 5G7 Canada